

DRAC-SRA
- 9 OCT. 2007
COURRIER ARRIVEE



Rapport
De
Diagnostic
Juin 2007

Dominique Pouille

Bais
« Le Fresne »
(Ille-et-Vilaine - Bretagne)

Dates d'interventions : 18/06/2007 – 04/07/2007

N° de prescription : SRA 2006-117

N° de projet INRAP : DA 05017801

INRAP – Direction interrégionale Gd. Ouest, 37 rue du Bignon 35510 Cesson-Sevigne - Tél.0223360040

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2313

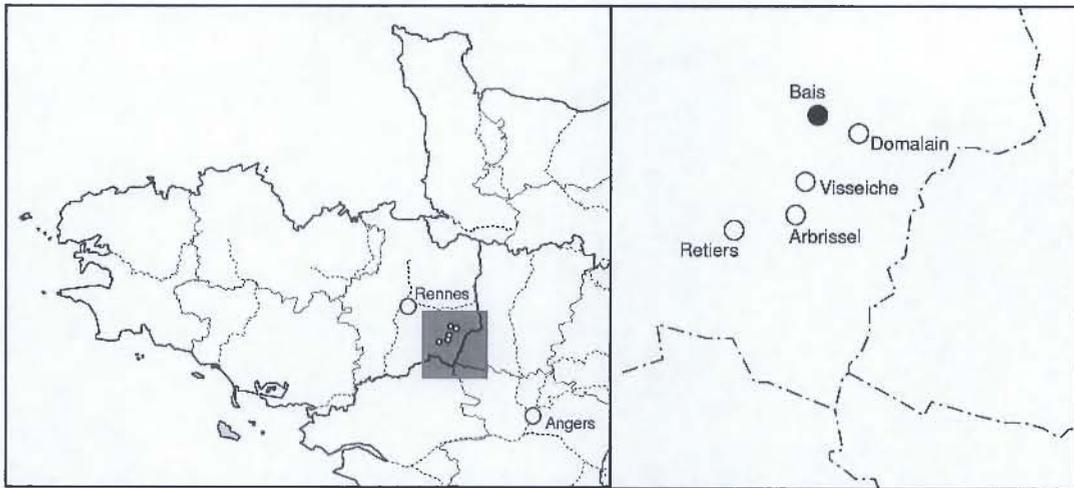


Figure 1a : Le village de Bais dans son contexte géographique

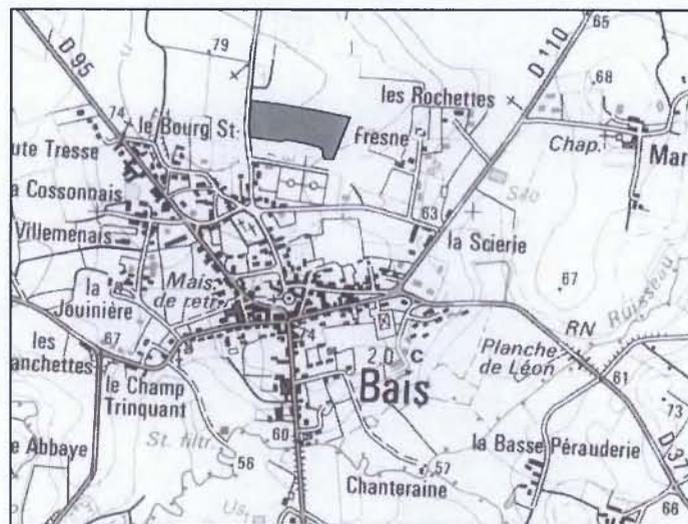


Figure 1b : Emplacement du diagnostic sur fond IGN.

SOMMAIRE

Fiche signalétique	p.4
Mots clef des thésaurus	p.5
Intervenants et moyens mis en œuvre	p.6
Notice scientifique	p.7
Tableau récapitulatif des résultats	p.8
I Introduction	p.9
I.1 Circonstances de l'intervention	p.9
I.2 Le contexte géographique, géologique et archéologique du site	p.9
I.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre	p.10
II L'occupation archéologique	p.11
II.1 La zone A	p.11
II.2 La zone B	p.16
II.3 La zone C	p.19
II.4 D'autres témoignages d'occupation ancienne	p.21
III Conclusion	p.22
Etude et identification du mobilier	p.23
Bibliographie	p.31
Annexes	p.32

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de projet INRAP : DA 050178 01

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine **Commune :** Bais **Code INSEE :**
Lieu-dit ou adresse : Le Fresne
Cadastre : ZP 8
Coord. Lambert : **X :** **Y :** **altitude :** de 69,50 m/NGF au
sud-est à 75,50m au nord-ouest

Propriétaire du terrain : Desrues Daniel

Arrêté de prescription n° : 2006/117 en date du 6/10/2006
Arrêté de désignation n° : 2007/032 en date du 24/05/2007

Responsable désigné : Pouille Dominique

Organisme de rattachement : INRAP

Maître d'ouvrage des travaux : INRAP

Nature de l'aménagement : projet de salle de sport communale

Opérateur chargé des travaux : INRAP interrégion Grand-Ouest

Exploitant (s) :

Surface du projet d'aménagement : non fixé

Dates d'intervention sur le terrain : 18/06/ au 4/07/2007

Surface diagnostiquée : 24795m² **% de la surface sondée :** 9%

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : La prescription de diagnostic est motivée par l'existence d'un environnement archéologique riche. Des découvertes anciennes et nombreuses sont à signaler, notamment une nécropole du haut-Moyen-Age ainsi que les vestiges d'un sanctuaire antique présumé dans les terrains situés immédiatement à l'ouest de ceux-ci (diagnostic en 2006). Le diagnostic entrepris ici a révélé la présence de vestiges disséminés sur la totalité de l'espace concerné par la prescription. Les vestiges sont de plusieurs types, on relève la présence d'un réseau de structures fossoyées assez dense. Ces creusements appartiennent à des périodes chronologiques différentes qui semblent s'échelonner de la fin de l'époque gauloise à l'époque moderne. Ponctuellement des vestiges de constructions matérialisées au sol par des négatifs de poteaux ont pu être observés. Un aménagement empierré correspondant à un reste de niveau de circulation (chemin) ou à un sol de construction a également pu être mis en évidence, enfin une importante construction conservée sous la forme d'un imposant radier de fondation de 2,50m de large a été identifiée dans l'angle sud-ouest du terrain. D'autres maçonneries et aménagements sur gros poteaux plantés semblent compléter ce dispositif pour lequel – en raison d'une perception trop partielle – aucun plan cohérent n'a pu être établi. Les indices chronologiques recueillis (céramiques notamment) renvoient essentiellement à la période antique.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap de Cesson-Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages :31+annexes

Nombre de figures : 14

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inférieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes :

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Nb	Mobilier
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	887 Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	27 Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input checked="" type="checkbox"/>	1 Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input checked="" type="checkbox"/>	5 Monnaie
<input checked="" type="checkbox"/>	6 Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre

Études annexes	
<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA : P.-A. Besombes, conservateur en charge du dossier
INRAP : D. Pouille, Responsable scientifique
M. Baillieu Adjoint scientifique et technique

Intervenants administratifs :

DRAC de Bretagne , SRA : S. Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie
INRAP interrégion Grand Ouest, G. Aguesse, Directeur interrégional

Aménageur : Commune de Bais

Financement : redevance

Organigramme de l'équipe scientifique :

Responsable d'opération : POUILLE Dominique
Technicien : Escats Yoann, Aubry Laurent
Topographe : Leblanc Pierrick, Melec Frederic
Dessinateur : Desfonds Arnaud
Céramologue : Labaune Française

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique entreprise Godet Th. Louvigné de Bais



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Âge du Fer</i>		<i>Céramique monnaie</i>	
<i>Gallo-romain</i>	<i>maçonneries Fossés Fosses Trous de poteaux</i>	<i>Céramique sigillée Céramique commune, amphore, verre Tuiles moellons</i>	<i>Partie d'un sanctuaire ? habitat, parcellaire</i>
<i>Haut Moyen Âge à Moyen-Age classique</i>	<i>Trous de poteaux, fossés</i>	<i>Céramique</i>	<i>Habitat ?</i>

I. INTRODUCTION

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

La mairie de Bais a saisi le Service Régional de l'Archéologie par courrier daté du 27 septembre 2006 afin de demander la mise en place d'un diagnostic archéologique dans la parcelle ZP8 au lieu dit le Fresne. Cette parcelle de 24795m² située dans un environnement archéologique sensible fait l'objet d'un projet de construction d'une nouvelle salle de sport municipale ainsi que d'un parking aménagé.

I.2 LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU SITE.

Bais est une petite commune située dans la partie est du département d'Ille-et-Vilaine, à 15km au sud de Vitré et 6km au nord de Visseiche. La parcelle à diagnostiquer se situe à 300m au nord-ouest de l'église, au lieu dit-le Fresne **fig.1**.

L'ensemble du terrain faisant l'objet de nos investigations est en pente douce vers l'est une dénivellation de 10m peut être observée entre ses deux extrémités situées à 300m l'une de l'autre. L'épaisseur de terre végétale est variable en fonction des emplacements, la moyenne se situant aux alentours de 0,50m. Dans certains secteurs, comme en partie centrale, les vestiges sont situés immédiatement au contact de la couche de labour, tandis que dans la partie sud-ouest la couverture limoneuse plus épaisse (en moyenne 0,55m) a protégé les vestiges des atteintes portées par les engins agricoles. Il convient de noter ici la présence d'un réseau de drainage très profond surtout identifié dans la partie est de la parcelle. Les drains sont situés à plus de 0,80m de profondeur et leur tranchée d'installation entame le rocher de parfois 0,30 à 0,40m.

Le substrat est majoritairement constitué d'argile d'altération du socle rocheux, celui-ci devient de plus en plus hydromorphe à mesure que l'on s'approche de l'extrémité est de la parcelle. La lecture du sol y est alors particulièrement malaisée, le comblement des structures fossoyées se distinguant à peine de l'encaissant.

On se situe ici immédiatement à l'est d'une parcelle récemment diagnostiquée, qui a révélée la présence d'un ensemble de vestiges antiques correspondant probablement à un sanctuaire (le Boulanger 2006).

Sur la parcelle H740 située en limite sud du diagnostic, des vestiges de maçonneries probablement antiques ont également été observées par un habitant de Bais féru d'archéologie : Gilbert Chesnel. En 2003, dans la parcelle faisant l'objet de ce diagnostic, à l'occasion du redressement du fossé bordant la route, cette même personne a pu observer une fosse ayant livré du matériel céramique antique (cf.II.1 § datation) à cette occasion une bague en or a également été découverte.

Ces observations sont complétées par un semis d'indices récoltés ça et là dans les parcelles environnantes. On mentionnera notamment la découverte à la proche périphérie du site de quelques

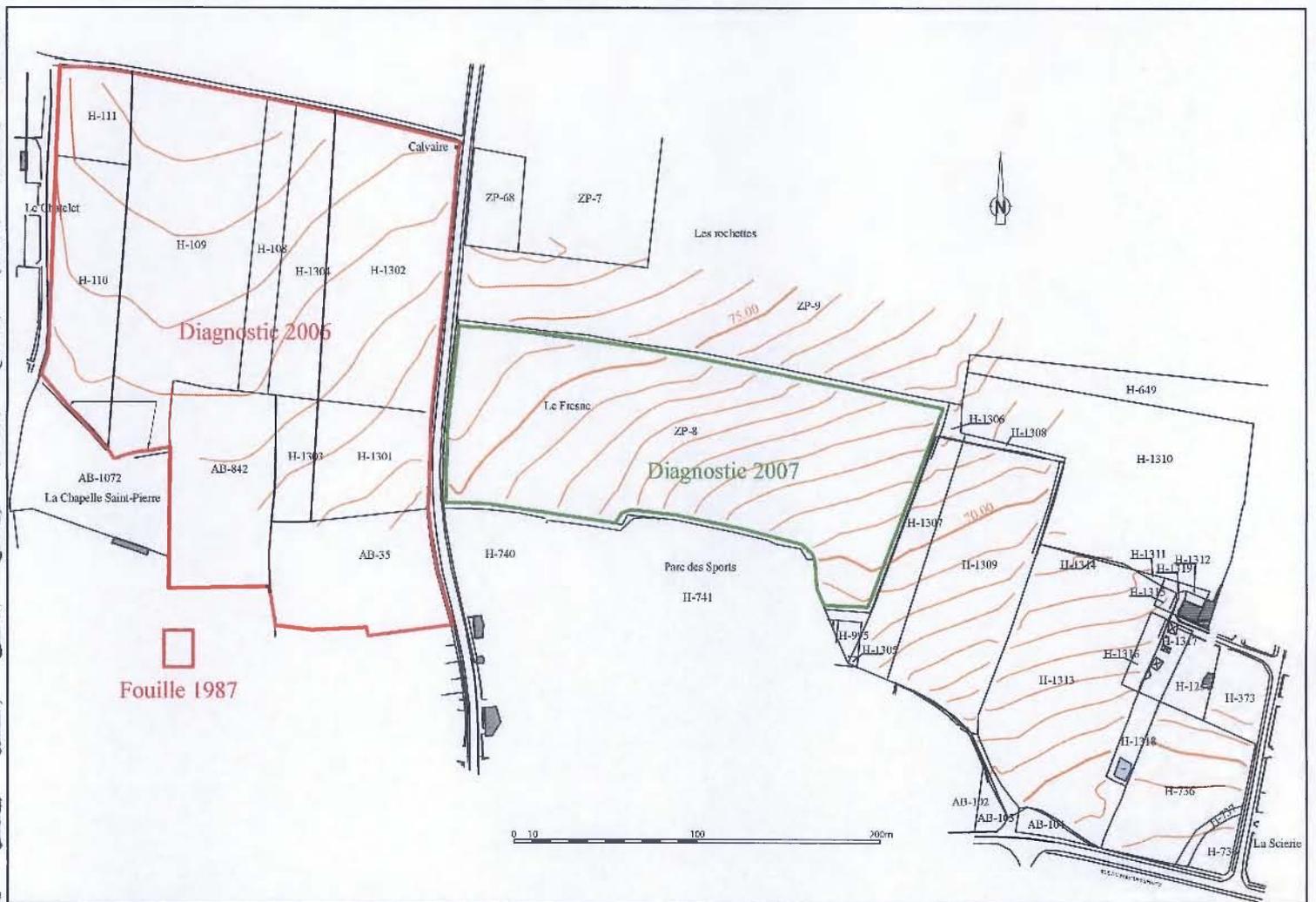


Figure 2 : Emplacement du diagnostic sur fond cadastral.

objets tels qu'une monnaie de Constantin II (337-340), un fragment de fibule en bronze ou encore un élément de Vénus anadyomène de type *Rextugénos* (Meuret 1993, p. 184). Non loin de là au sud-est est située la nécropole du haut-Moyen-Age fouillée en 1987 (Guigon, Bardel 1989), tandis qu'à 300m au nord, au lieu-dit Cap un dépôt monétaire des VII-VIIIe s. a été découvert en 1905 (Meuret 1993, p. 269).

I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE

La méthodologie mise en œuvre pour ce diagnostic est restée classique.

Les sondages ont été réalisés systématiquement sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures rencontrées. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle rétro à chenilles munie d'un godet lisse de 2,00 m de large.

Au total 37 tranchées et 4 vignettes couvrant une surface totale de 2232m² ont été ouvertes **fig. 3**. A celles-ci on doit rajouter 7 petites tranchées de contrôle de 1,20m de large réalisées à la mini-pelle. Cette dernière a été utilisée pour la réalisation de quelques sondages et de certaines vérifications. Les surfaces étudiées ici correspondent à 9% de la surface du projet.

Les tranchées ont été pratiquées sur une largeur de godet et une longueur moyenne de 18 m, suivant un maillage en quinconce. Dans certains secteurs ces tranchées ont été prolongées sur de longues distances afin de mieux cerner les éventuels indices d'occupation.

En cas de découverte de vestiges archéologiques lors du diagnostic, un élargissement des sondages positifs a été pratiqué, afin d'appréhender au mieux les structures rencontrées et de pouvoir évaluer leur densité et leur stratigraphie. Les sondages positifs et les structures archéologiques découvertes dans ceux-ci ont fait l'objet d'un relevé systématique précis par un topographe et d'un échantillonnage suffisant afin de permettre leur interprétation et leur datation. Les sondages et tranchées ont été ensuite systématiquement rebouchés. Les structures fragiles mises en évidence ici (deux empièvements) ont été recouvertes de géotextile afin de permettre un décapage plus facile dans le cas d'une éventuelle fouille à venir.

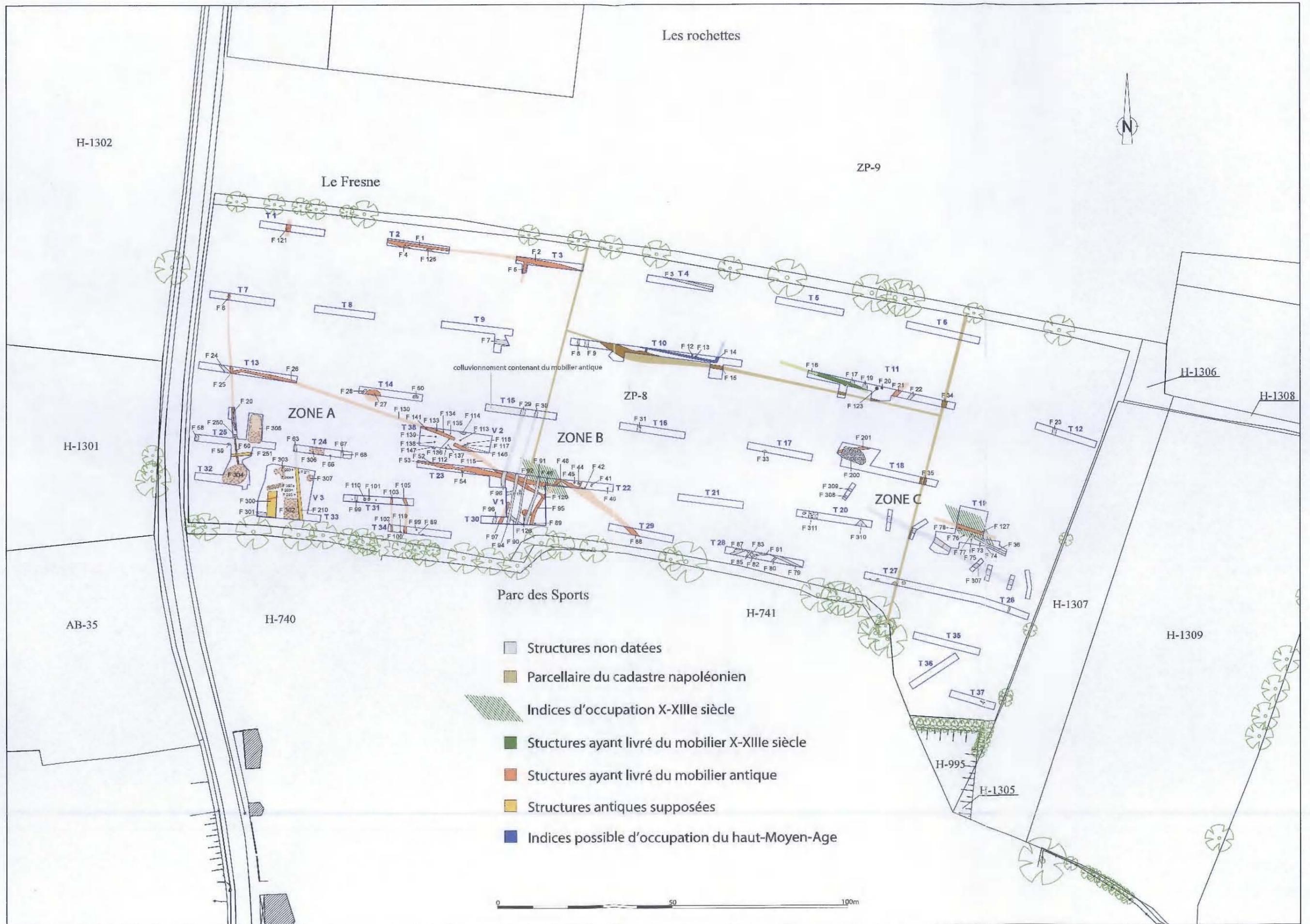


Figure 3: Plan d'ensemble des vestiges sur le plan cadastral au 1000e.

II. L'OCCUPATION ARCHÉOLOGIQUE

Fig. 3

II.1 LA ZONE A

Cette première zone est caractérisée par la présence de vestiges fossoyés et construits ayant une orientation similaire à celle de l'ensemble découvert en 2006 sur les parcelles du Bourg-Saint-Pair (orientation rouge) **Fig. 4**. Son emprise est relativement limitée, puisqu'elle ne couvre guère plus de 3500m² situés dans l'angle sud ouest de la parcelle.

Les vestiges les plus représentatifs sont localisés dans la tranchée **T33** étendue en vignette pour une meilleure perception.

Un fossé ancien : le fossé 301

Un premier fossé **F301** est présent dans l'angle sud-ouest de la vignette **Fig. 5**. Dans son état actuel il s'agit d'un creusement peu profond en v à fond plat entaillant le rocher. Sa largeur observée est de 1,30 au moins à l'ouverture pour une profondeur de 0,50 en moyenne (Son bord sud situé dans la coupe de la tranchée n'a pu être dégagé). Son orientation est approximativement est-ouest, mais reste à préciser dans la mesure où, en raison de sa localisation, seul un court tronçon a pu être observé **cl.1**. Le sondage pratiqué n'a malheureusement livré aucun élément mobilier permettant de préciser la chronologie de ce creusement.

Les vestiges d'une imposante construction ?

Sur le côté nord de **F301** le schiste semble avoir été décaissé sur une surface assez vaste (non cernée précisément) de manière à constituer une sorte d'aire encaissée de 0,60m environ par rapport au



Figure 4 : Plan des vestiges de l'ensemble de la zone et mise en évidence des orientations préférentielles.

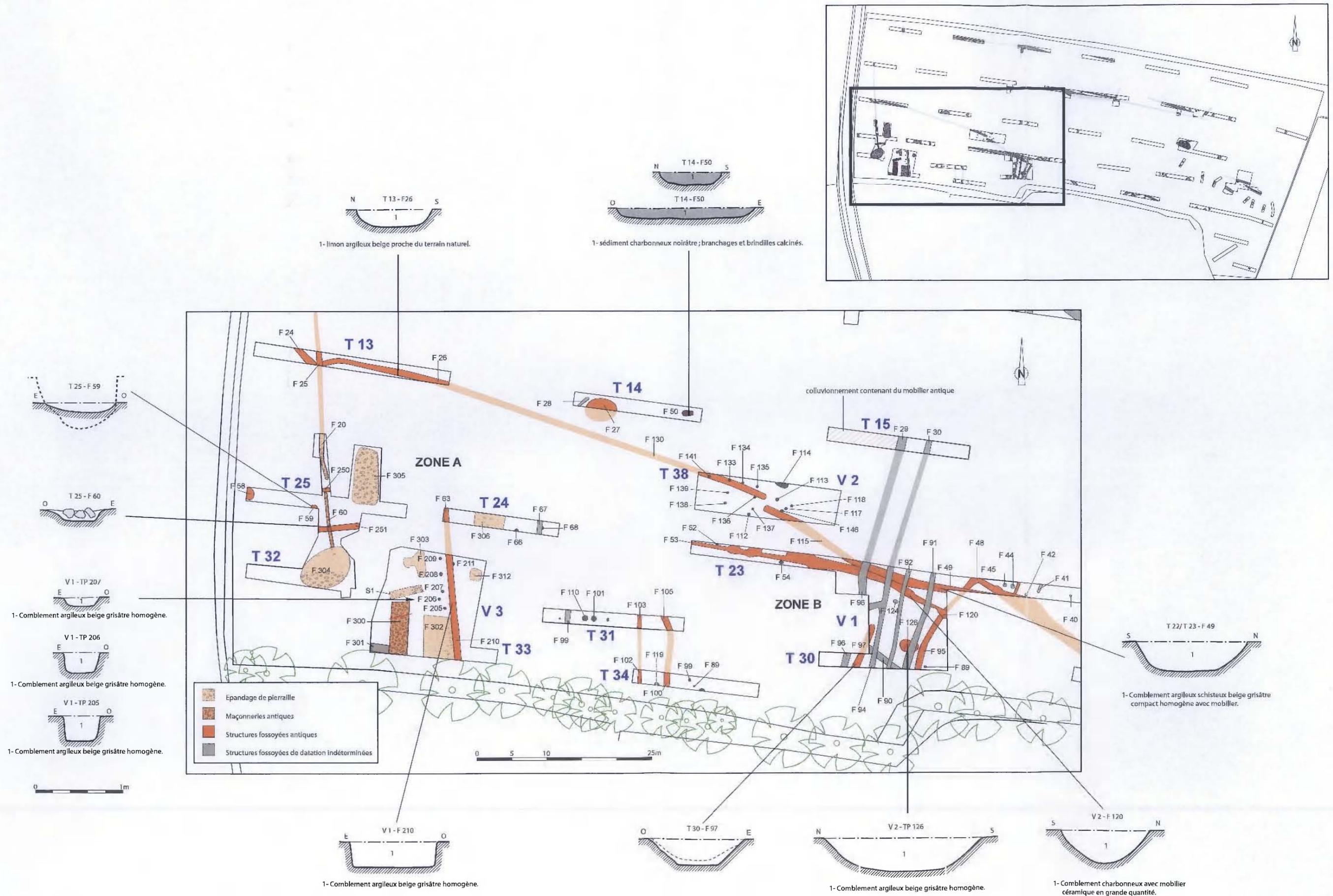


Figure 5 : Structures et faits des zones A et B.



Cl.1 : En bas à droite le fossé F301

sol ancien environnant. La limite nord de cette aire est en pente douce et régulière. Ce bord mesure environ 4,00m de long, Le bas de sa pente est marqué par une légère entaille dans le rocher **fig.6 cl.5**. Un épais niveau de remblai limoneux compact malheureusement dépourvu de matériel archéologique datant occulte ce fossé et comble la zone excavée. C'est dans ce dernier qu'est installé un gros empierrement **F300** ayant probablement fait office de radier de fondation **fig.6 cl.2** . Cet ouvrage exclusivement constitué de moellons de grès schisteux différent du rocher présent à cet emplacement a pu être suivi vers le nord sur une longueur de près de 10m. Une coupe réalisée à la mini-pelle a permis de révéler l'épaisseur de cette fondation ainsi que son mode d'installation

Son bord ouest, rectiligne, est clairement marqué. De ce côté le remblai semble avoir été décaissé en tranchée pour permettre l'apport de pierraille. Sur la face opposée, la stratigraphie est moins claire. La présence d'un épandage de pierraille informel directement posé sur le rocher suppose que tout le remblai présent à l'est a été ôté avant l'installation de ce massif de fondation. Une limite brune assez nette située au contact du bord est de l'empierrement semble indiquer qu'une large pièce de bois a ensuite servi de coffrage lors de l'installation de ce dernier **fig.6 cl.4** . La largeur importante de cette fondation (2,50m) est tout à fait surprenante et suppose la présence d'une élévation en maçonnerie de taille considérable. Aucune trace de cette dernière n'a cependant été retrouvée.

Une tentative de recherche d'un prolongement de cette maçonnerie vers le nord et d'un éventuel retour vers l'ouest a été entreprise, toutefois aucune donnée précise n'a pu être récoltée.

La réalisation d'une petite tranchée sondage de contrôle S1 a montré que la partie inférieure de l'empierrement se prolonge vers l'est au-delà de la limite constituée par la pièce de bois mentionnée plus haut **fig.6 cl.3-4**. Une extension de la tranchée 32 a également permis d'entrevoir la présence d'un



1 - F 300 - prolongement



6 - F 60



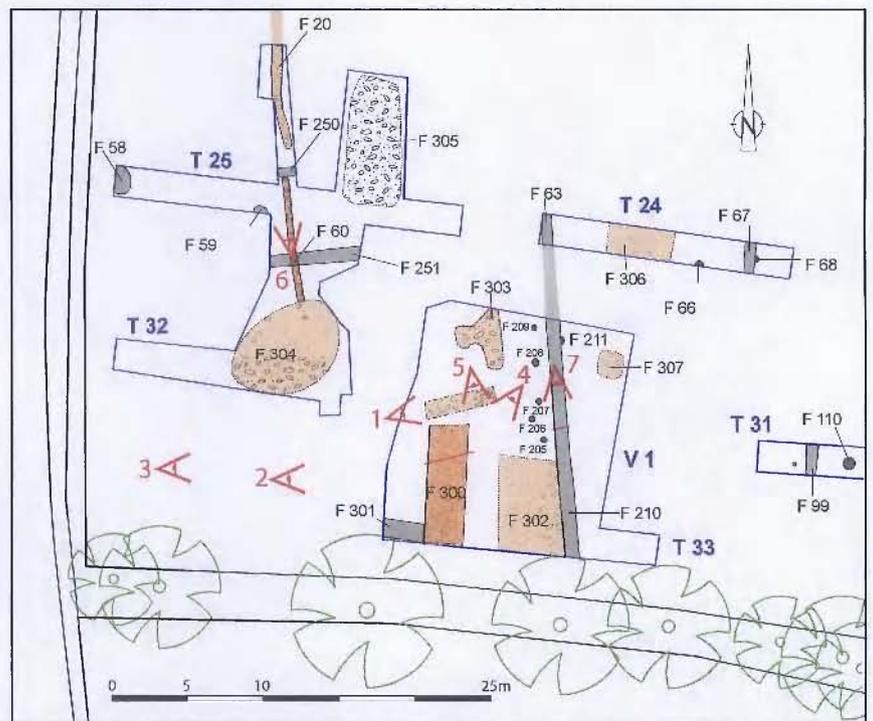
7 - F 210 - coupe (détail)



2 - F 300 - 1



3 - F 300 - vue d'ensemble



4 - F 300 - coupe



5 - F 300 - coupe (détail)

Figure 6 : Détails des structures et faits de la Zone A.

vaste creusement orienté est-ouest contenant une grande quantité de pierraille et de nombreux fragments de briques. Il pourrait s'agir des traces laissées par une opération de récupération de matériaux. Dans ce cas on pourrait envisager l'existence d'un retour vers l'ouest de ce gros mur à cet emplacement. La configuration des lieux et la présence des installations de chantier ont malheureusement limité nos possibilités d'investigations, et ne permettent pas d'apporter plus de précisions à ce sujet.

A quelques mètres à l'est de **F300**, un creusement rectiligne **F201** suivi sur au moins 23m de long paraît limiter l'extension vers l'est d'un épandage de pierrailles **F302**. Ce creusement large de 1,00m et profond de 0,30m, aux parois verticales, est entaillé dans le substrat **fig.6 cl.7**. Tout comme sa surface de décapage son comblement limoneux homogène compact n'a révélé la présence d'aucun artefact à l'emplacement du sondage qui y a été pratiqué. Le profil particulier de ce creusement, ainsi que son comblement homogène, qui ne révèle aucune trace de colluvionnement, suggèrent qu'il s'agit ici d'une tranchée de fondation comblée d'un seul jet. Il est assez tentant d'y voir la tranchée de fondation d'un mur dont les matériaux auraient été intégralement récupérés ou dont la construction n'aurait pas été menée à son terme. Le tracé de **F201** ne se prolonge pas vers le nord jusqu'à la tranchée **T13**, on trouve en revanche en **T25/T32** deux tracés **F250** et **F251**, qui pourraient correspondre à des retours à angle droit vers l'ouest.

Il convient également de noter la présence d'une série d'au moins 5 trous de poteaux bordant **F201** à l'ouest. Il s'agit de négatifs de poteaux de calibre relativement important puisque le diamètre des creusements est à chaque fois voisin de 0,50m. Quatre de ces derniers régulièrement espacés de 2,50 m d'axe à axe sont alignés parallèlement au tracé de **F201** et situés à 0,80m de celui-ci. Ils pourraient témoigner d'une autre étape de construction.

Au niveau des tranchées **T25/32**, le tracé d'un autre mur **F20/60** d'orientation similaire à **F201** et à l'alignement de trous de poteaux **F205, 207-209** a également été mis en évidence sur au moins 30m de long. Il s'agit ici d'un ouvrage de taille nettement inférieure, puisqu'il n'est matérialisé au sol que par la présence d'un léger radier de fondation en pierres sèches installé dans creusement de 0,15 m de profondeur large de 0,50m **fig. 6 cl. 6**. On pourrait y voir l'emplacement d'un léger mur servant de limite de propriété.

Dans ce même secteur (**T24, 25, 32, 33, V1**) la présence de plusieurs zones présentant des concentrations de pierraille (**F305** en **T25**, **F306** en **T24** et **F312** en **V1**), qui affleurent à une profondeur moyenne de 0,30m doit être remarquée. A cette hauteur il ne s'agit que d'épandages de pierres inorganisés non appréhendés en détail faute de temps. Ils correspondent vraisemblablement à des emplacements de maçonneries dont les moellons ont été étalés.

Datation et conclusions concernant la zone A

Compte tenu de l'aspect très lacunaire des données récoltées, leur datation est très difficile à établir. Si l'on excepte le fait **F20/60** dont le petit lot de mobilier antique découvert en sondage indique une installation postérieure au II^e voire au III^e s, aucun élément permettant de préciser la datation de ces vestiges n'a été récolté. Les seules indications sont fournies par la chronologie relative et les orientations.

Le premier constat sur lequel il faut insister ici est le rattachement évident de la plupart de ces structures à l'ensemble cultuel antique découvert en diagnostic sur les parcelles du Bourg-Saint-Pair en 2006. Leurs orientations (orientations rouges **fig4**) sont en effet identiques ou très proches et ne se retrouvent à aucune reprise sur le reste de la parcelle Z-P8. A ce stade de perception du site, seuls les faits **F300** et **301** de la zone A ne s'inscrivent pas dans ce schéma d'organisation. On ne dispose malheureusement pas de données stratigraphiques permettant de préciser leur chronologie par rapport à l'ensemble évoqué plus haut. L'empierrement **F300** coupe le tracé du fossé **F301** et son mode d'installation montre bien qu'il intervient une fois le fossé comblé et, soit au moment du remblaiement de la zone, ou juste après. S'il y a de fortes probabilités pour que ces installations remontent à la période antique, on ne dispose malheureusement pour l'instant d'aucune donnée permettant d'être catégorique à ce sujet.

Si l'on admet que **F210** et **250-251** font partie d'un même ensemble, on est alors en mesure de situer la datation de ce dernier dans une fourchette chronologique large couvrant les deux premiers siècles de notre ère. Cette dernière est établie par rapport à **F20/60** mentionné plus haut.

Il convient de rappeler ici que c'est également de la limite ouest de ce secteur que provient le lot de mobilier antique découvert par G. Chesnel en 2003 évoqué en I.2 **fig. 7-8**. Enfin le fragment de possible anse de chaudron en bronze exhumé en T25 lors du décapage renvoie à un type de récipient peu fréquent en contexte domestique, mais au contraire plus commun dans les contextes de sanctuaires antiques.

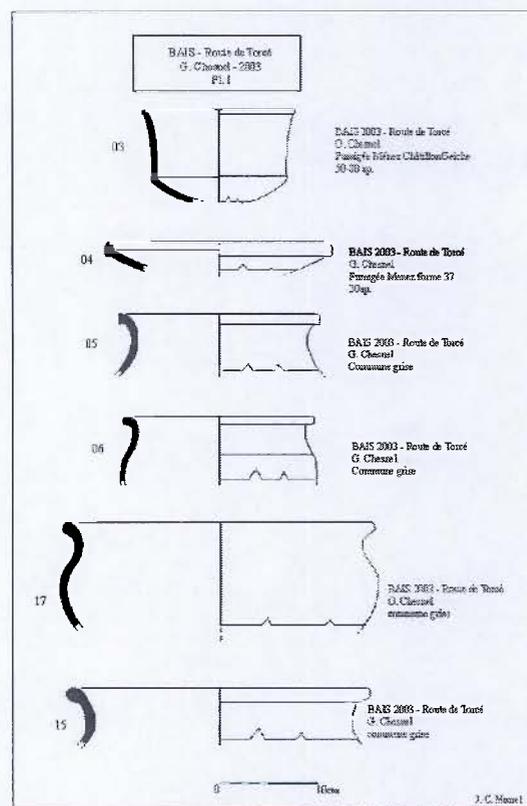
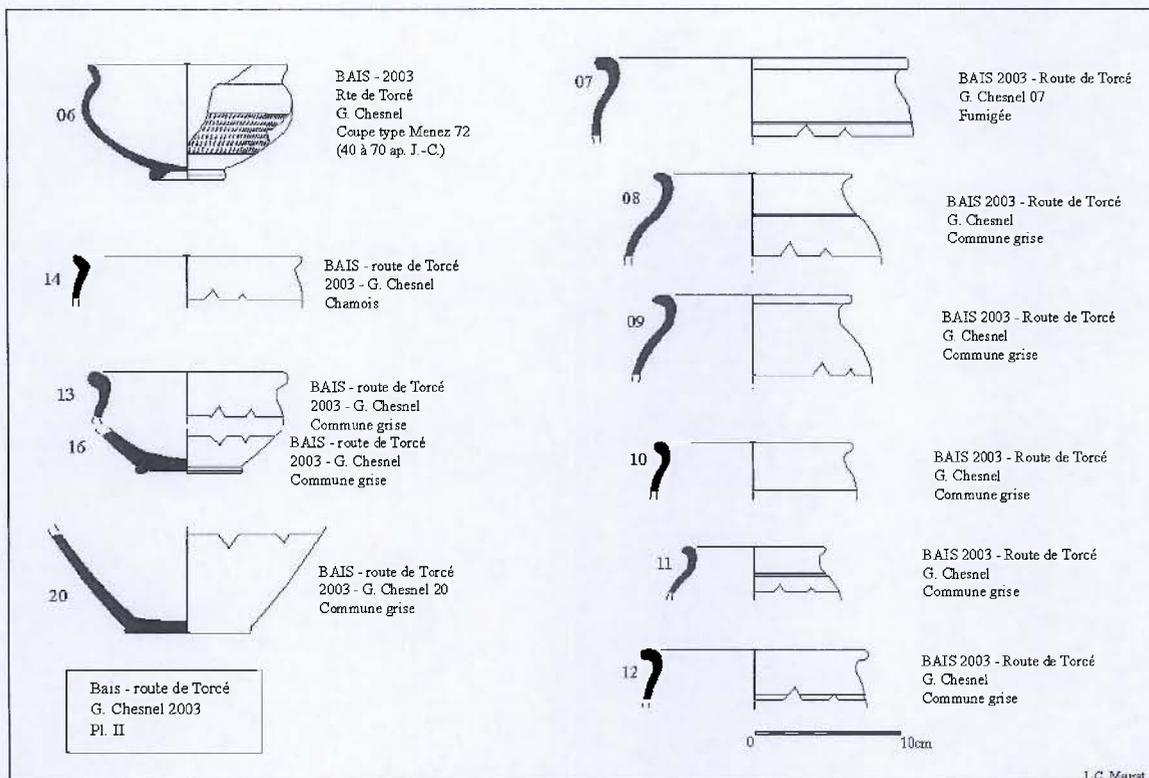


Fig. 7-8 : Mobilier céramique antique découvert par G. Chesnel

II.2 LA ZONE B

Une seconde zone (zone B) a révélé l'existence d'une concentration de vestiges archéologiques importante **Fig. 9**. Elle est localisée à une vingtaine de mètres à l'est de la précédente et s'étend sur environ 5000m². Ici les vestiges diffèrent de ceux de la zone A sur deux points principaux. Il ne s'agit exclusivement que de vestiges de type fossoyé et leurs orientations d'ensemble (orientations vertes) ne sont pas similaires à celles de l'ensemble précédent (orientations rouges) (cf **fig. 4**). Ce sont d'ailleurs ces mêmes orientations qui dominent sur le reste de l'emprise diagnostiquée.

Des vestiges d'occupation antiques

Dans ce secteur, toutes les tranchées ouvertes ont fourni des indices d'occupation antique. Simple niveau d'épandage contenant des artefacts et notamment du matériel céramique (en **T15**), fosses de nature pour l'instant indéterminée en **T14, T22, T31, T34** et **V1** ayant également livré des tessons de céramiques, ou encore fossés de division parcellaire dans les tranchées **T 29, 31, T34, T 38** et **V1**.

A ce stade d'étude du site, la nature exacte de l'occupation est encore difficile à cerner. On note néanmoins la présence d'un petit fossé d'enclos quadrangulaire **F48/95** d'une largeur comprise entre 0,70 et 1,10m se développant en **V1** et **T22**. Cette structure non sondée ne peut pour l'instant être datée précisément. Le seul élément de datation dont on dispose est fourni par la chronologie relative. En effet sur sa face nord ouest l'enclos est coupé par deux autres tracés de fossés **F53/120** et **F115** sur lesquels nous reviendrons plus loin et dont la datation antique ne fait aucun doute. Le long de la face septentrionale de cet enclos plusieurs trous de poteaux et négatifs de creusements longitudinaux (**F40-42** et **44,45**) évoquent la présence de constructions, toutefois on ne peut pour l'instant certifier qu'elles appartiennent à la même phase chronologique que l'enclos.

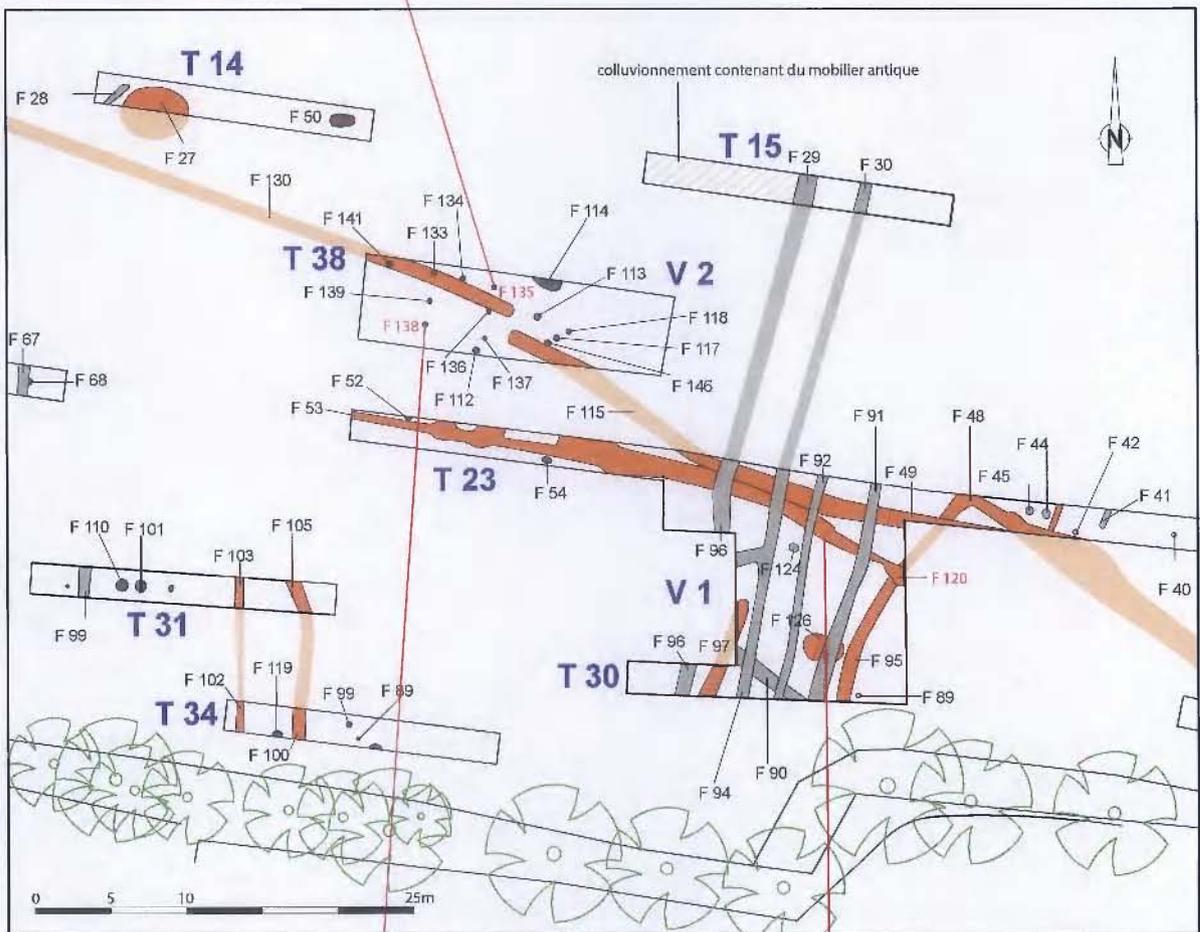
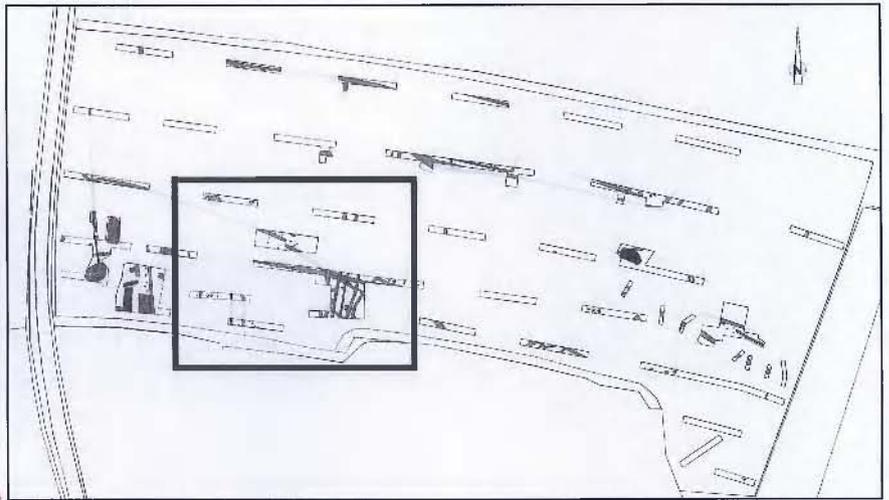
Les deux fossés **F53/120** et **F49/115** que l'on peut suivre sur une grande longueur dans les tranchées **T23/V1** et **V2** interviennent dans un second temps puisque leur tracé recoupe celui de l'enclos mentionné plus haut. Il s'agit probablement ici encore de fossés de divisions parcellaires dont il convient de noter qu'ils sont orientés dans le sens de la pente du terrain. Dans ce cas encore il s'agit de creusements d'ampleur limitée. Pour l'un comme pour l'autre la largeur n'excède pas 1,30m tandis que la profondeur semble être voisine de 0,40m.

Dans la vignette **V2**, où se situe l'extrémité occidentale du fossé **F115** on note l'existence d'un autre fossé **F130/26** qui file vers l'ouest jusqu'à la tranchée **T13**. Son tracé approximativement orienté comme celui du précédent est décalé d'un peu moins d'un mètre vers le nord et débute à un mètre de l'extrémité de **F115**. Ce dispositif semble correspondre à un passage aménagé entre deux parcelles.

Le fossé **F53/120** dont le tracé a pu être suivi sur près de 40m diffère du précédent notamment par la nature de son comblement. Alors que **F49/115** présente un comblement à dominante de limon brun à beige grisâtre homogène plus ou moins schisteux selon les emplacements, **F53/120** est au contraire



1 - F 135



3 - F 138



2 - F 120

Figure 9 : Détails des structures et faits de la zone B.

comblé par un sédiment beaucoup plus sombre très charbonneux. Ce dernier a livré une quantité de mobilier céramique beaucoup plus importante que son homologue.

Datation et proposition d'interprétation.

La datation du fossé **F53/120** repose sur trois lots de mobilier différents. Les deux premiers correspondent à un ramassage de surface effectué au moment du décapage. L'ensemble constitué par 31 tessons ramassés à l'extrémité ouest en **F53** et 36 tessons ramassés à l'est en **F120** présente un faciès que l'on rencontre habituellement au I^{er} s. ap. J.-C. Le dernier lot de mobilier, de loin le plus important puisqu'il est constitué de 355 tessons de céramiques dont bon nombre sont de grands fragments, provient d'un petit sondage de 0,50m de large **cl.2, fig.9**. Ce mobilier correspond au vaisselier habituellement rencontré dans le courant de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Le matériel provenant du fossé **F115/49**, nettement moins abondant est constitué par un lot de 61 tessons correspondant à des formes datables de la fin du I^{er} et du début du II^e s. ap. J.-C. Le petit lot de 29 tessons recueilli lors du décapage de son prolongement **F26 en T13** renvoie plus globalement à la période antique sans contredire cette datation.

Plusieurs faits archéologiques : fosses et fossés rencontrés dans le reste de la zone A ont fourni des éléments mobiliers attribuables à une fourchette chronologique similaire ou très voisine. Il s'agit des Faits **F97 et 126 (V1), 101, 103 (T31) et 102 (T34)**. Parmi ceux-ci on soulignera la variété du lot de matériel de la fosse **F126** intégralement fouillée. Il renferme 2 scories métalliques, 2 clous en fer corrodés, 3 fragments de récipients en verre (bleu-vert naturel) et 78 tessons de céramiques. Deux d'entre eux présentent une pâte correspondant aux productions protohistoriques. Le reste du lot est de facture antique avec des éléments indiquant que la datation n'est pas antérieure à la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

L'importante quantité de matériel recueilli dans le fossé **F53/120** et dans la fosse **F126** ainsi que la nature de leur comblement (très charbonneux également pour **F126**), conduit à y voir de probables rejets domestiques et donc à s'interroger quant à la présence d'un habitat dans les parages immédiats¹. Le fossé **F49/115** et son prolongement **F130/26** pourrait correspondre à une phase d'organisation de l'espace à une époque ultérieure au fonctionnement de l'habitat voisin.

Des témoignages d'occupation de l'antiquité tardive ou du Moyen-Age ?

Dans la zone B et notamment au niveau des vignettes **V1 et V2** d'autres faits archéologiques notables occupent l'espace.

¹ Sur le site de La Chapelle à Cesson-Sévigné, des fossés de profil similaires limitaient l'emprise des constructions constituant *la pars rustica* d'un domaine rural. Les traces des bâtiments à architecture légère avaient presque complètement disparu. Seule la densité des rejets témoignait véritablement de leur présence (Pouille 1997).

Dans la vignette **V2** il s'agit d'une série de trous de poteaux dont 8, morphologiquement comparables et régulièrement espacés permettent de percevoir partiellement le plan d'une construction **Fig.10**.

Cet ensemble est constitué par les trous de poteaux **F133-139** et **147**. Il s'agit ici de creusements d'un diamètre moyen de 0,50m et d'une profondeur voisine de 0,30m. Dans chacun d'entre eux une zone sombre charbonneuse peut être observée en partie centrale. Elle doit correspondre à l'emplacement du poteau, mais d'après son aspect ne résulte ni de sa calcination ni de sa putréfaction. Ces pièces de bois d'une section proche de 0,20m, ont vraisemblablement été arrachées lors de l'abandon du bâtiment. Leur négatif a alors été comblé par les rejets charbonneux – malheureusement dépourvus de mobilier datant² - constituant le niveau d'occupation de la construction. Dans la tranchée **T23** située au sud de **V2** un trou de poteau est situé dans le même axe que l'alignement **F147-133**. Il est séparé de **F147** par deux intervalles équivalents à ceux qui séparent les autres poteaux. Sa présence permet de restituer le plan d'ensemble d'un bâtiment à 5 travées mesurant 9,50m de long par 4m de large, soit 38m².

On notera également ici la présence à l'ouest, dans l'axe du pignon nord, d'un trou de poteau **F141**. Ce dernier pourrait témoigner de l'existence d'autres constructions s'articulant avec l'ensemble précédent.

Dans la vignette **VI**, 4 fossés aux tracés approximativement parallèles orientés nord-sud et séparés en moyenne de 1,50 à 2,50m doivent être notés. Faute de temps, aucun d'entre eux n'a pu être sondé. Pour deux d'entre eux (**F29** et **F30**) des prolongements ont été observés au nord en **T15**. Ces fossés ont dans l'ensemble un tracé assez régulier, leur largeur est comprise entre 0,60m pour **F92** et 1,10m pour **F29**. Leur comblement de limon brun-beige compact est assez similaire en surface et ne paraît pas contenir de quantités importantes de mobilier archéologique. Il est fort probable qu'il s'agisse ici de fossés parcellaires anciens qui se sont succédé à cet emplacement. On note d'ailleurs sur le cadastre napoléonien la présence d'une limite de parcelle, aujourd'hui disparue, à cet emplacement. Cette série de fossés coïncide également avec le décrochement que l'on peut observer au niveau de la limite sud de la parcelle.

Datation.

En ce qui concerne ces vestiges on ne dispose malheureusement pas de datations directes en effet aucun mobilier archéologique significatif n'y a été découvert. Les seules données notoires sont fournies par la chronologie relative ainsi que par deux tessons médiévaux découverts au niveau de la vignette **V1** en **F124** et à hauteur de **F49** lors du décapage.

Compte tenu de sa localisation sur le tracé du fossé **F130**, une proposition de datation antique tardive ou postérieure s'impose pour le bâtiment de la vignette **V1**. Une attribution à l'époque médiévale (peut-être haut-Moyen-Age) doit être envisagée au regard du contexte environnant elle ne peut toutefois être assurée. La succession de fossés parcellaires observée dans la vignette **V1** pourrait

² Le comblement de **F135** a livré 5 fragments de scories de fer (non conservés) toutefois ces derniers ne sont d'aucune utilité pour dater l'occupation.

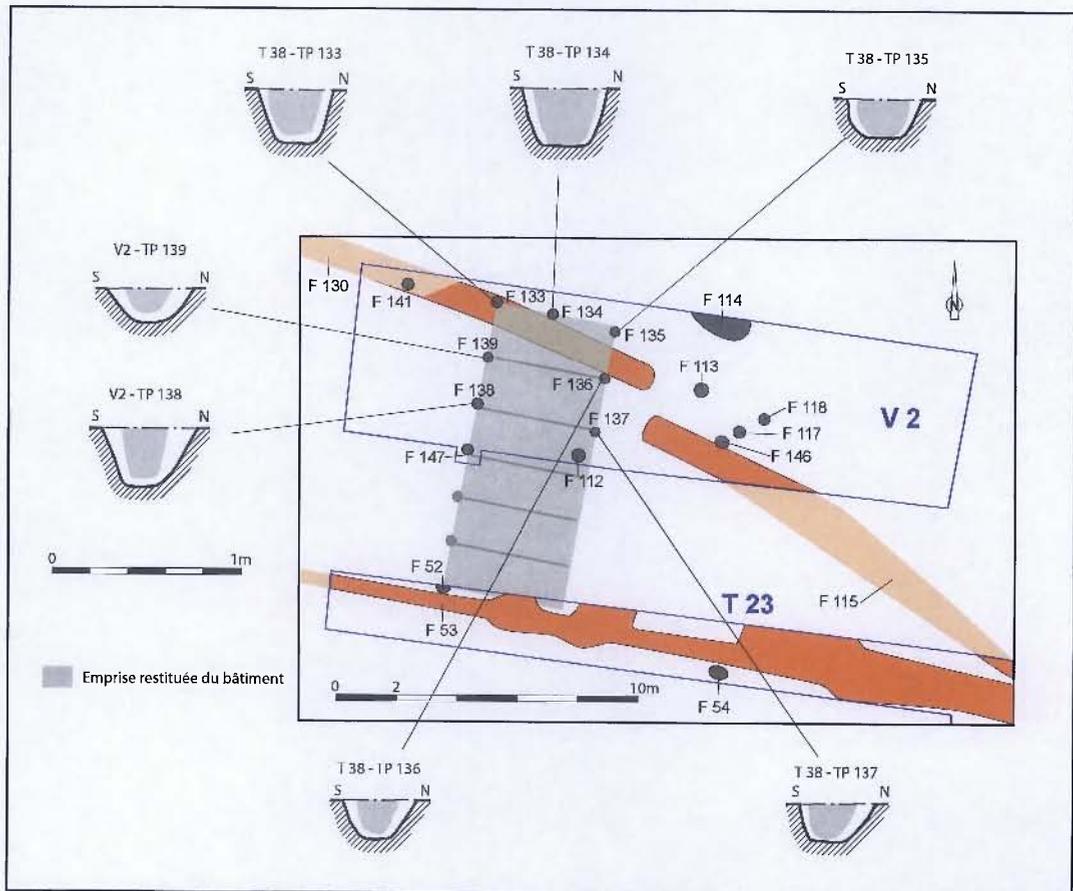


Figure 10 : Détail du bâtiment sur poteaux de la zone B.

également trouver son origine à cette époque, les divisions de l'espace ayant ensuite été conservées sans grandes modifications jusqu'au XIX^e s.

II.3 LA ZONE C

A l'extrémité est de la parcelle une troisième zone présentant une assez bonne densité de vestiges peut être distinguée **Fig. 11-12**. Celle-ci s'étend sur une surface couvrant presque 5000m² et englobe les tranchées **T11, 18, 19, 20** et **28**. Dans ce secteur plusieurs faits archéologiques notables doivent être signalés. Les données les concernant sont assez lacunaires dans la mesure où ceux-ci n'ont pu être étudiés en détails. Ces faits sont de plusieurs types différents.

On relève d'abord une série de fossés dont les tracés respectent les orientations vertes (cf **fig. 4**). Trois d'entre eux ont été appréhendés au niveau de la tranchée **T19** et de ses extensions.

A cet emplacement un premier fossé **F127** orienté nord-ouest/sud-est, large de 0,90m, comblé par un limon argileux brun, a été perçu sur une longueur de 8,00m. Celui-ci n'a pu être sondé faute de temps, en revanche son comblement de surface a livré 15 tessons de céramique antique auxquels s'ajoute un fragment de céramique remontant peut-être au haut-Moyen-Age.

Un second fossé **F36 /F78** de 0,60 de large, d'orientation presque similaire est présent immédiatement au sud du précédent sur 16m de long. Son tracé, ponctué d'une interruption de 6,00m de large correspondant sans doute à une entrée, est assez difficile à percevoir en raison de la présence d'un remplissage d'argile d'altération semblable en tous points au substrat environnant. Aucun mobilier n'a été relevé en surface de ce fossé qui n'a pu être sondé. Une série de 5 trous de poteaux de diamètre compris entre 0,25 et 0,40m jalonne son parcours sur le côté sud (**F 73 à F77**), ceux-ci pourraient correspondre à des vestiges de construction légère. Aucun élément permettant de nous éclairer en ce qui concerne la datation de cet ensemble n'a été recueilli.

A 6,00m au sud de cet ensemble le tracé d'un troisième fossé **F307** approximativement parallèle aux précédents a été observé sur une cinquantaine de mètres de long. Ce creusement particulièrement difficile à détecter en raison d'un comblement en tous points semblable au substrat environnant paraît se subdiviser en deux au nord-ouest. Deux fossés **F308** et **F309** de moindre largeur se situent en effet dans son prolongement.

F307 est de taille nettement plus importante que les tracés précédents. Sa largeur à l'ouverture oscille entre 1,50 et 2,00m pour une profondeur moyenne de 1,00m. Aucun élément permettant de préciser sa datation n'a été retrouvé dans son comblement. Ce dernier particulièrement homogène et compact plaide pour une ancienneté importante de cette structure. Il convient toutefois de noter ici que des fragments de briques et tuiles antiques ont été observés en surface des complements de **F308** et **309**.

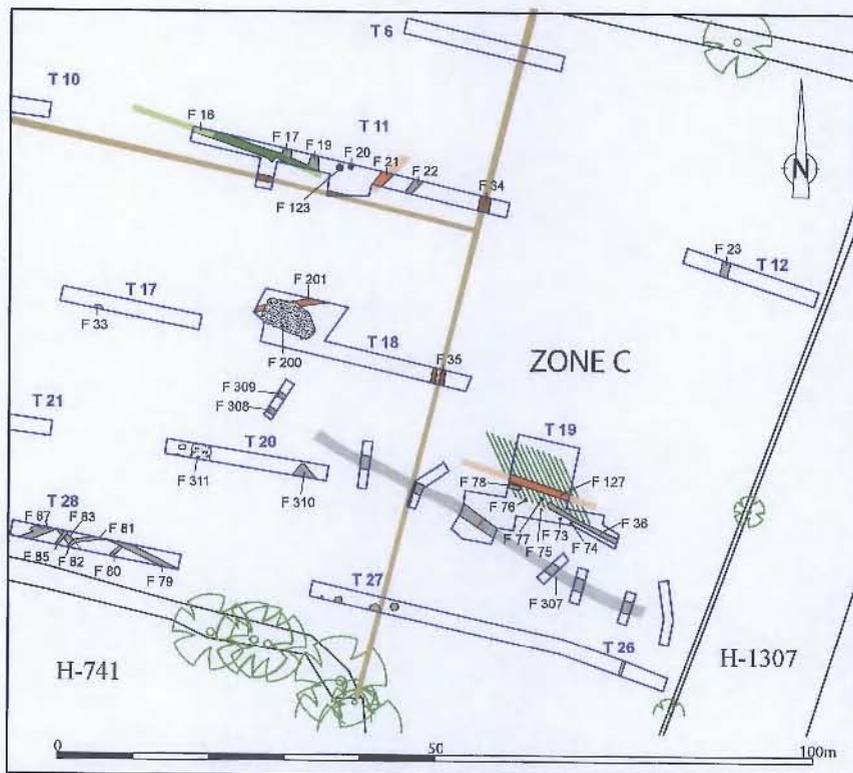
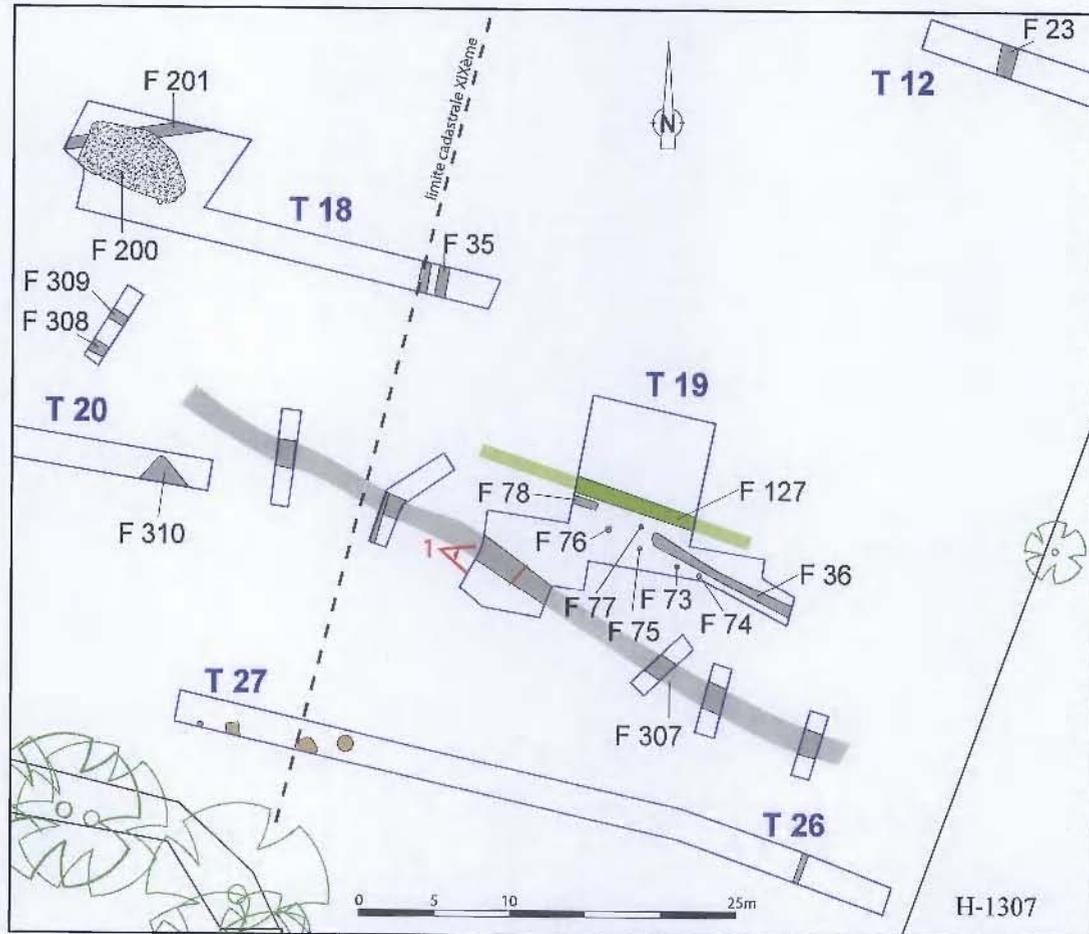
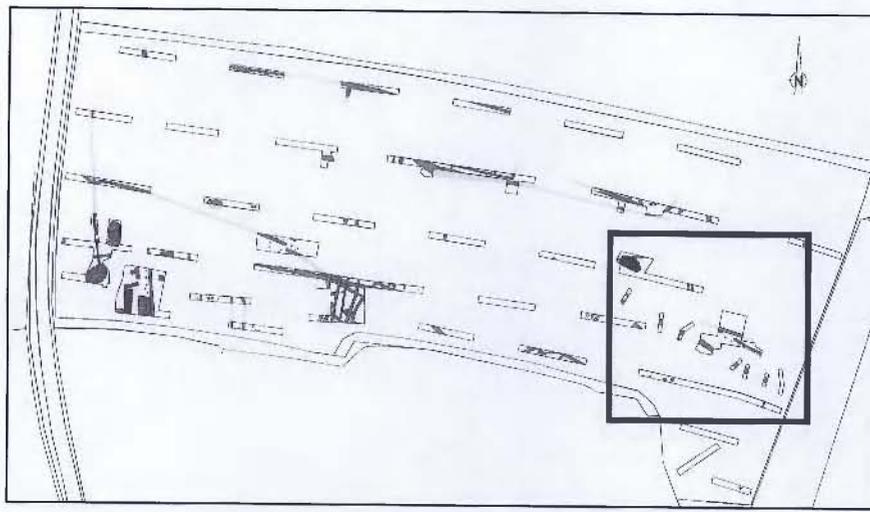


Figure 11 : Plan d'ensemble des vestiges de la zone C.



Coupe du fossé F 307.

Figure 12 : Détails des faits fossoyés détectés au niveau de la tranchée 19.

Dans la tranchée **T26** ouverte à une dizaine de mètres au sud de cet emplacement, aucun fait archéologique notable n'a été observé, en revanche les deux sondages pratiqués au sud ouest ont révélé la présence d'indices supplémentaires. A l'extrémité est de **T20**, l'angle d'une large fosse **F310** (non sondée) a pu être observé, tandis qu'à l'extrémité opposée des restes d'aménagements empierrés indéterminés **F311** ont été relevés. Plus au sud en **T28** un enchevêtrement de tracés de fossés plus ou moins curvilignes à comblement d'argile d'altération semblable en tous points au substrat environnant a pu être détecté mais non étudié en détail. Aucun élément mobilier permettant d'en préciser la datation n'en a été extrait.

Au nord, en **T18**, des vestiges d'un type différent ont été observés.

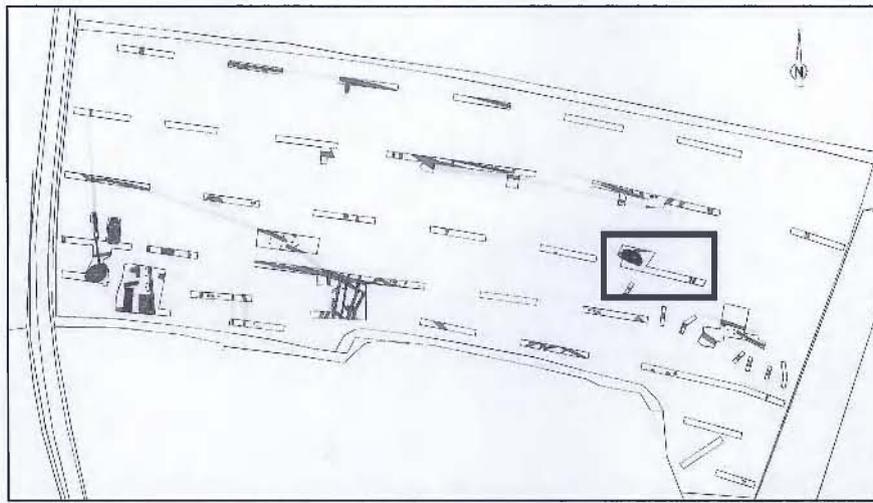
Une aire empierrée rectangulaire **F200** de 7,50m de long par 4,00m de large, a été intégralement dégagée. Son angle nord-est a disparu en raison de la présence d'un drainage. A l'est, où il affleure à une profondeur de 0,40m en moyenne, cet empierrement repose à la surface du rocher altéré. A son extrémité ouest la couverture végétale atteint 0,60m et il paraît reposer sur un sol ancien tout comme au nord où le recouvrement est nettement moins important. Dans ce dernier un aménagement **F201** sur lequel nous reviendrons plus loin a été observé.

Les bords sud et ouest de **F200**, qui sont les seuls intacts, sont rectilignes et présentent un effet de paroi probablement causé par la présence d'une pièce de bois contre laquelle les pierres venaient se caler **cl.1 et 2 fig. 13**. La surface de **F200**, directement recouverte par la couche de labour ne présentait pas de cailloutis de percolation ni de restes de niveau d'utilisation, on note en revanche une usure des pierres dont les arêtes sont émoussées. Ces quelques indices permettent d'y voir les vestiges d'une construction légère à usage agricole et au sol aménagé.

Datation : L'absence de matériel archéologique ne permet pas de préciser sa datation, mais son orientation suggère son rattachement chronologique à l'un des anciens systèmes fossoyés observés dans les parages. Ceci permet d'exclure *a priori* une datation moderne ou du moins contemporaine du cadastre napoléonien.

Dans le niveau de sol ancien sur lequel repose partiellement **F200** un aménagement **F201**, en partie scellé par **F200**, est présent. Celui-ci est constitué par un fait fossoyé d'une trentaine de centimètres de large bordé au nord par une bande empierrée de largeur similaire présentant de fortes similitudes avec les radiers de fondations qui équipent généralement les constructions à architecture de terre et de bois **cl. 3, 5 fig. 13**. L'orientation de **F201** (sud-ouest/nord-est) diffère totalement de celles qui ont pu être observées dans tout le secteur, et se rapproche de l'orientation rouge de la zone A.

Datation : La présence de 7 tessons de céramique antique provenant du comblement du fossé **F201**, ainsi que les nombreux fragments de briques et tuiles constituant la bande d'empierrement qui le borde suggèrent pour cet aménagement une datation antique ou légèrement postérieure à l'antiquité.



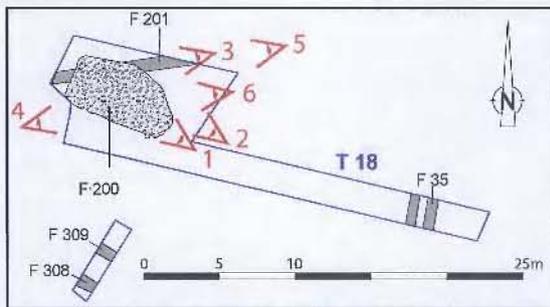
1 - F 200 - Vue générale



2 - F 200 - Traces d'ornières



3 - F 200 - F 201



4 - F 200 - Vue générale



5 - F 200 - F 201



6 - F 200 - Vue générale

Figure 13 : Détail des faits F 200 et F 201.

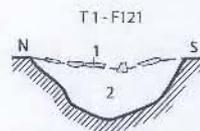
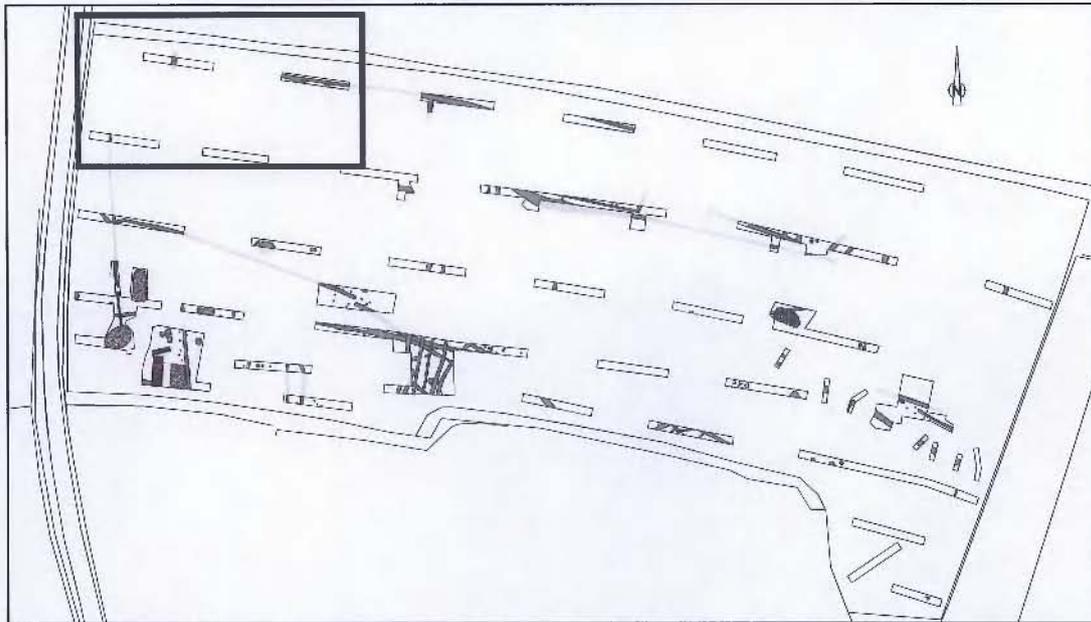
II.4 D'AUTRES TEMOIGNAGES D'OCCUPATION ANCIENNE

Dans la partie nord de la parcelle les témoignages d'occupation sont légèrement moins denses. A l'extrémité ouest, au nord de la zone A dans les tranchées **T1** à **T3**, des vestiges fossoyés peuvent être remarqués **fig. 14**.

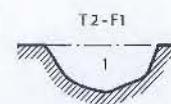
En **T1**, où l'épaisseur de recouvrement est voisine de 0,50m, un niveau d'épandage de limon contenant du matériel antique scelle le tracé d'un fossé **F121** orienté nord-sud. Ce dernier large de 0,80m à l'ouverture et profond de 0,30m est comblé par un sédiment limoneux brun-grisâtre homogène compact ayant livré du mobilier antique datable du II^e s. Dans la tranchée voisine **T2**, 3 faits fossoyés au comblement argilo-limoneux grisâtre ont été mis en évidence (**F1**, **F4**, **F125**). **F1** et **F4** sont des fossés parcellaires d'une largeur moyenne de 0,60m. Le comblement de **F1**, qui seul a été sondé, a livré un petit lot de mobilier datable de la période antique. On y relève en particulier la présence d'un fragment de bord de verre à boire bleu-vert. La fosse **F125** en partie fouillée a elle-aussi livré un petit lot de matériel comportant notamment 15 tessons de céramique antique datable au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} s.

Au nord de la zone C, dans les tranchées **T10** et **11**, un certain nombre de structures fossoyées ont également pu être mises en évidence **fig.11**. Dans ce secteur, certains de ces fossés, notamment **F15/123** et **F34** correspondent à l'évidence aux limites parcellaires observables sur le cadastre napoléonien. Les autres, bien que très proche des précédents ont une orientation qui diverge assez nettement et se rapproche de l'orientation verte.

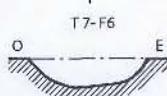
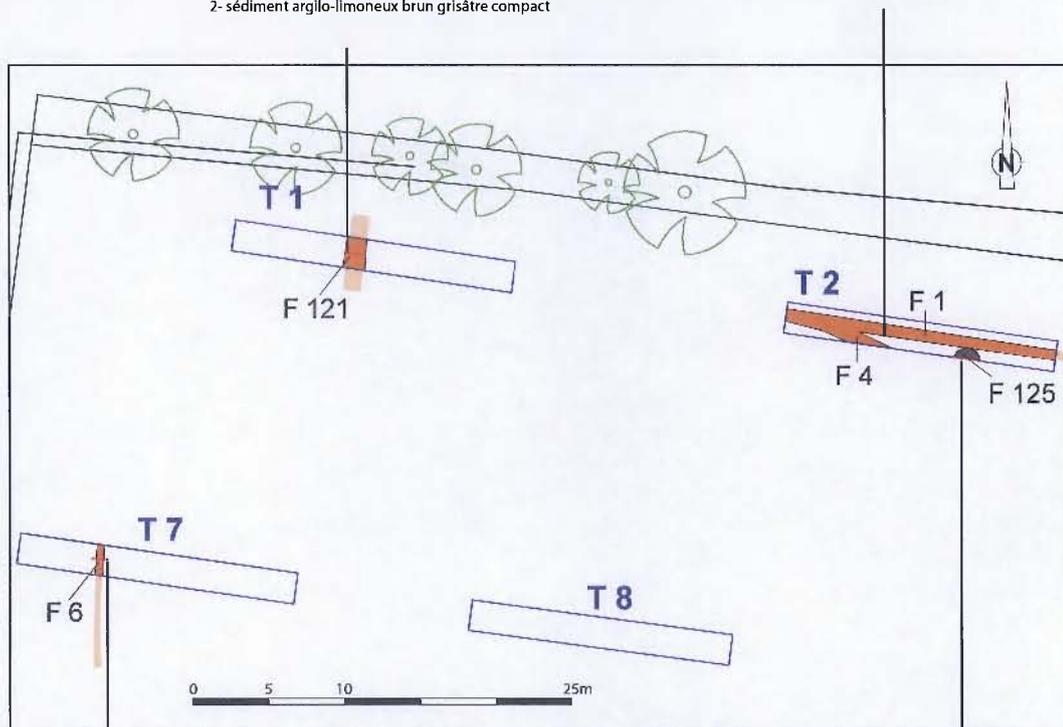
Ces fossés qui n'ont pu être sondés faute de temps ont livré un matériel de surface peu abondant, mais qui permet toutefois d'envisager une occupation de ce secteur à l'époque médiévale. En **T10**, 7 tessons de **F14** semblent renvoyer au haut-Moyen-Age, tandis qu'en **T11**, le rare mobilier ramassé sur l'ensemble de la tranchée ainsi qu'en **F16** s'échelonne de la période antique au X-XIII^e s. En **T10**, en limite nord du fossé **F14** deux négatifs de petits poteaux (non sondés) **F12** et **13** séparés d'environ 1,00m révèlent peut-être la présence d'une construction légère. En **T11** ce sont deux restes de petits empièvements circulaires comportant des blocs rubéfiés qui suggèrent la présence de foyers liés à ces occupations.



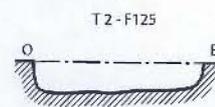
1- fragments de briques, tuiles et pierrailles
 2- sédiment argilo-limoneux brun grisâtre compact



1- sédiment argilo-limoneux grisâtre compact avec nombreuses plaquettes de schiste.



1- sédiment argilo-limoneux grisâtre avec quelques rare fragments de briques.



1- sédiment argilo-limoneux grisâtre très compact avec nombreux fragments de céramiques.



Figure 14 : Détail des faits archéologiques de l'angle nord-ouest de la parcelle.

III. CONCLUSION

Dans l'ensemble ce diagnostic archéologique s'est révélé assez positif. Sur la majeure partie de l'espace faisant l'objet de notre expertise des vestiges ont été observés. Sur les 37 tranchées ouvertes seules 7 se sont révélées totalement négatives. Dans la majeure partie des cas les faits archéologiques observés sont de type fossoyés (fossés, fosses, négatifs de trous de poteaux), on note cependant la présence de quelques faits empierrés correspondant à des restes de construction notamment concentrés en zone A, dans l'angle sud-ouest de la parcelle. Trois zones (A, B et C) présentent d'ailleurs d'assez fortes densités de faits et structures. Seule une petite bande de terrain située dans l'angle nord-est de la parcelle semble ne pas en receler.

Plusieurs phases d'occupation des lieux peuvent être distinguées ici.

Quelques indices mobiliers disséminés çà et là sur l'ensemble de la parcelle permettent d'envisager une présence dès la fin de l'époque gauloise, toutefois – en l'état actuel de nos connaissances - aucun fait archéologique ne peut être rattaché de manière certaine à cette période. Ces indices sont quelques tessons de céramique à pâte de facture protohistorique et surtout une monnaie gauloise très abimée en billon au type « à la cavalière armée » attribué aux Vénètes découverte dans la couche de terre de labour. Un certain nombre de faits fossoyés présentant des tracés plus ou moins curvilignes, tels que ceux de la tranchée 28 notamment, pourraient correspondre à des vestiges appartenant à cette phase chronologique.

L'essentiel des témoignages recueillis sur le site renvoie à la période antique. C'est notamment le cas de la plupart des faits archéologiques détectés dans les zones A et B, pour lesquels les échantillons de mobilier recueillis sont assez significatifs. Dans la zone A, les vestiges qui respectent l'orientation rouge observée en 2006 sur « Le-Bourg-Saint-Pair » font probablement partie de l'ensemble cultuel identifié à cet emplacement, ils en fournissent sans doute également la limite d'extension. L'interrogation principale concerne bien évidemment la nature des constructions qui occupaient cet emplacement, compte tenu des caractéristiques surprenantes des vestiges observés (fait 300 notamment). Les autres vestiges antiques observés, se calant notamment sur l'orientation verte, pourraient correspondre à des installations artisanales, commerciales voire domestiques, qui gravitent habituellement autour des lieux de culte antiques.

D'après les observations effectuées, la présence de vestiges se calant dans une large fourchette chronologique qui s'étend de l'époque romaine tardive au Moyen-Age classique semble également être assurée ici. Pour autant, comme c'est généralement le cas pour ces périodes, au stade de nos investigations, il n'est pas possible de détailler plus précisément ni la chronologie ni la nature de ces occupations.

BAIS. Le Fresne (Ille-et-Vilaine). 2007

Inventaire du mobilier

Par F. Labaune-Jean (Inrap Bretagne)

Cette étude concerne l'ensemble du mobilier mis au jour en juin-juillet 2007 dans le cadre de la campagne de sondages d'évaluation du potentiel archéologique au lieu-dit « Le Fresne », sur la commune de Bais, réalisée sous la direction de Dominique Pouille.

1. Données générales.

Pendant la période de post fouille, trois journées ont été consacrées au travail sur le matériel déjà nettoyé. Les interventions effectuées comprennent :

- le comptage et l'inventaire détaillé de chaque lot.
- l'enregistrement de ces données sous forme de fiches (FMPro5 type inventaire micro musée). (cf tableau ci-joint).
- l'étude complète des objets identifiables et des données relatives à l'ensemble des céramiques.
- le conditionnement normalisé de l'ensemble du mobilier selon les normes en vigueur en Bretagne (avec listing d'archivage).

Par faute de temps disponible, les éléments intéressants n'ont pas pu faire l'objet d'un relevé et d'un dessin informatisé.

Les données chiffrées permettent d'établir la liste suivante du mobilier, réparti dans 22 tranchées.

Total :
887 tessons de récipients en céramique
6 fragments de récipient en verre
5 monnaies
5 fragments de plomb (dont 1 rouelle)
1 anneau en or
1 anse (?) en bronze (seau ?)
16 objets en fer (13 clous)
48 scories métalliques

50 fragments de tuiles, 4 plaques en terre cuite, 2 fragments de tubuli

1 peson en terre cuite

1 élément en terre cuite indéterminé

13 fragments de terre cuite indéterminés

2 lithiques (placage et pierre à aiguiser)

2. Étude du lot céramique par contexte

Tranchée 1

Un fragment de plomb a été découvert au détecteur dans la terre végétale.

Tranchée 1 Fait 121

En dehors de 8 scories métalliques et 3 terres cuites, la structure a livré 4 tessons permettant d'identifier un bord de mortier Curie 21 de Gaule du Centre et un fond de mortier de provenance inconnue. La datation de ce mobilier ne peut pas être placée avant la fin du II^e siècle de notre ère.

Tranchée 2

La terre végétale a livré une rouelle en plomb. De forme hexagonale, elle mesure 2,6 cm de diamètre pour 0,85 cm d'épaisseur. La perforation centrale fait 1,15 cm de diamètre. Les six pointes de l'hexagone sont traitées en léger relief. Datation indéterminée.

Tranchée 2 Fait 1

Le petit lot issu de ce contexte est insuffisant pour avancer une datation autre que la période antique : terre cuite, commune sombre et bord de verre à boire (bleu-vert naturel). S'y ajoute un fragment de plomb à usage indéterminé.

Tranchée 2 Fait 125

Ce lot comprend 5 fragments de tuiles associés à 15 tessons de récipients. Les éléments de formes associés permettent de proposer une datation à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

Tranchée 3 Fait 2

Les sept tessons recueillis en surface de cette structure ne sont pas suffisamment caractéristiques d'une phase précise de la période antique.

Tranchée 4 Fait 3

Trois fragments d'angle de tuile de type *tegula* sont issus de ce contexte. Il est associé à un fragment de terre cuite indéterminée, une base de peson en terre cuite et 4 tessons antiques. 4 autres sont de datation indéterminée, alors que le dernier présente une pâte à rapprocher des productions protohistoriques.

Tranchée 7 Fait 6

Le mobilier recueilli ici se limite à un fragment de panse en commune claire et un clou en fer, insuffisants pour la datation.

Tranchée 9 Fait 7

Le lot comprend 5 fragments de panse de cruche et 3 tessons en céramique commune sombre tournée, difficile à dater dans la période antique. Seul le fragment de bord correspond à des pots à lèvre en amande en usage à partir de la fin du II^e siècle après J.-C.

Tranchée 10 (HS)

Une monnaie a été découverte au détecteur dans cette tranchée.

Tranchée 10 Fait 10

Le nettoyage a permis de retrouver 16 tessons en céramique, renfermant 5 fragments de cruche en commune claire, 1 tesson d'amphore indéterminée, 3 tessons en commune sombre antique. S'y ajoutent 7 tessons dont la pâte est peut-être à rapprocher des productions du haut Moyen Age. Le petit morceau de bord n'est pas assez caractéristique pour permettre de l'assurer. On y trouve également une scorie métallique de taille importante.

Tranchée 11

Hors structure, cette tranchée a livré un élément en terre cuite très épais, correspondant peut-être à un fragment d'objet type foyer portatif. La panse est courbe avec trois zones planes conservées. La forme entière est difficile à déterminer, évoquant un objet fonctionnant en module. Période antique probable.

Tranchée 11 Fait 16

Cette structure renfermait en surface une tuile et une scorie métallique associées à du mobilier céramique hétérogène, parmi lequel il faut signaler comme élément le plus récent, un fragment de panse de oule cannelée attribuable aux X^e-XIII^e siècles.

Tranchée 11 Fait 21

Seul un bord à bourrelet et col droit associé à une petite scorie a été découvert ici. Il appartient à des pots à cuire en usage à partir de la fin du IIe et dans le courant du IIIe siècle après J.-C.

Tranchée 13 Fait 26

Les 29 tessons de céramiques découverts ici correspondent à un pot en céramique commune sombre tournée et à une amphore de type gauloise 5 à pâte brune. Si l'amphore correspond aux productions de Gaule du Centre-Ouest, la pâte de la céramique commune est de teinte brun-orange, avec de nombreuses inclusions de quartz rappelant les récipients protohistoriques. Elle semble très bien représentée sur ce secteur géographique. S'y ajoute un fragment d'objet en bronze indéterminé (reste de monnaie ?).

Tranchée 14 décapage

Le décapage de cette tranchée a livré un petit lot de mobilier antique en céramique commune sombre et claire, ainsi qu'un fragment de panse probablement d'époque protohistorique.

Tranchée 14 Fait 27

Le mobilier recueilli ici comprend des fragments de tuiles, des scories métalliques et de la céramique antique. Un fragment de bord à lèvre en bourrelet de section triangulaire et un fond de pot à pied étroit semblent aller en faveur d'une proposition de datation à placer à partir de la fin du IIe siècle et au IIIe siècle après J.-C. Mais ces éléments restent faibles pour assurer la datation, même si les deux tessons d'amphore gauloise 4 indiquent une fourchette similaire. A ce lot antique, s'ajoute un fragment de panse de pot moderne de type « rose-bleue de Laval » (XV-XVIe siècles) et un tesson indéterminé.

Tranchée 15

Le décapage a permis de mettre au jour 5 tessons, 3 scories et 2 tuiles. Trois tessons sont de facture assez grossière (protohistoire ?), alors que les deux derniers appartiennent à un fond de récipient en sigillée de Gaule du Sud.

Tranchée 18 Fait 201

Ce fait a livré 7 tessons appartenant à un récipient en commune sombre et à un autre en sigillée. En l'absence d'engobe conservé, il est difficile de préciser la datation de ce fond de plat ou coupe de Gaule du Centre.

Tranchée 14 Fait 28

Les six tessons découverts ici appartiennent à un fond de pot découpé à la ficelle. La pâte de teinte gris-bleu très cuite semble correspondre à un récipient antique.

Tranchée 19 Fait 127

Ce lot se compose de 16 tessons de céramique. La sigillée se compose d'un fragment de panse de Curle 21 en provenance de Gaule du Centre, attribuable au III^e siècle après J.-C. Un fragment de bord en commune sombre présente également une forme en usage dans cette période. Un dernier fragment présente une pâte qu'il est peut-être possible de rattacher au haut Moyen Age. S'y ajoute 3 morceaux de fer indéterminés et un fragment de pierre à aiguiser.

Tranchée 21 décapage

Une monnaie de petite taille est issue du décapage de cette tranchée.

Tranchée 22 Fait 48

Cette tranchée a livré un fragment de bord d'amphore de type gauloise 5 à pâte brun-rose. Ce type de récipient est en usage à partir de la fin du I^{er} siècle et durant les trois premiers quarts du II^e siècle après J.-C.

Tranchée 23 Fait 53

Le décapage et le nettoyage de cette structure ont livré un ensemble de mobilier comprenant 3 scories, 1 clou en fer ainsi que 31 tessons de céramiques. Ils appartiennent à des cruches en commune claire, des pots en céramique commune sombre tournée, une amphore indéterminée et un récipient en *terra nigra*. Les éléments de formes associés à un fragment en sigillée de Gaule du Sud permettent d'envisager une datation du lot à placer dans le courant du I^{er} siècle après J.-C.

Tranchée 25 Fait 58

Les deux tessons issus de ce contexte présentent une pâte riche en particules de quartz pouvant correspondre, faute de bord, aussi bien à des productions protohistoriques, antiques ou du haut Moyen Age.

Tranchée 25 Fait 60

Dans l'encaissant près du fait 60, ont été recueillis 5 fragments de tuiles antiques (tegulae et imbrices), 1 scorie métallique, 1 clou en fer, un fragment de dallage en schiste à schiastolites et 5 tessons de céramique antique.

Tranchée 25 Fait 60/61

Le décapage de cette zone a fourni 1 scorie métallique, 1 monnaie très usée ainsi que 2 tessons en céramique commune sombre tournée correspondant à des pots en usage à la fin du IIe et au IIIe siècle après J.-C. On note également un gros fragment de bronze courbe et section circulaire pouvant peut-être correspondre à une anse (type seau ?) avec un bon état de conservation.

Tranchée 28 Fait 203

Ce petit lot de mobilier comprend un fragment de panse en commune claire, un autre en commune sombre et un morceau d'assiette en sigillée de Gaule du Sud. Période antique.

Tranchée 29 Fait 88

Les trois tessons antiques de cette zone ne sont pas suffisants pour permettre d'avancer une proposition de datation.

Tranchée 30 Fait 97

Cette structure a livré un ensemble comprenant 3 fragments de tuiles, 6 scories métalliques, 22 tessons de céramique. Parmi eux, on peut signaler un fond de gobelet en commune réductrice fine et un fond de récipient en sigillée de Gaule du Centre correspondant aux productions de la seconde moitié du Ier siècle après J.-C.

Tranchée 31 Fait 101

Ce lot comprend un ensemble de 29 tessons de céramique, appartenant à des récipients en usage à partir du milieu du Ier siècle après J.-C. (plat de Gaule du Sud, Drag 29 de Gaule du Centre et gobelet à boire en céramique réductrice à pâte fine).

Tranchée 31 Fait 103

Le décapage et le nettoyage de ce fossé ont permis de recueillir 42 tessons. Un fond est, sans conteste, de facture protohistorique. Le reste du mobilier correspond à des pâtes antiques. On notera parmi eux, un grand récipient en commune sombre tournée. L'embouchure étroite est définie par une lèvre en bourrelet rond, prolongeant un col vertical de hauteur moyenne. La jonction avec la panse est soulignée par deux bourrelets

horizontaux superposés. Faute d'éléments plus précis de datation, il est difficile de déterminer une fourchette chronologique certaine pour ce lot. (1er siècle après J.-C. probable).

Tranchée 31 Fait 105

A défaut d'éléments datants, il est difficile de préciser la datation de ce petit lot de mobilier au sein de la période antique. (1 scorie et 12 tessons en commune sombre).

Tranchée 31 Fait 110

Les 5 tessons découverts ici proviennent d'une même amphore à pâte claire (type gauloise 4 possible). Datation fin 1er-IIIe siècle après J.-C.

Tranchée 34 Fait 102

Ce lot se compose d'un tesson de céramique en commune sombre et de trois fragments de terre cuite, insuffisants pour dater. Période antique probable.

Vignette 1 Fait 49

Au décapage, cette structure a permis de mettre au jour 3 tessons de céramique dont un fragment de panse, appartenant par sa pâte, aux productions des XI^e-XIII^e siècles.

Le reste du mobilier recueilli au nettoyage de la structure correspond à une occupation antique avec du mobilier en usage à la fin du 1er siècle – début du IIe siècle après J.-C. : amphore gauloise 5 à pâte brune, pot à cuire à lèvre en méplat mouluré et récipient en céramique commune réductrice à pâte fine.

Vignette 1 F 120

Le sondage pratiqué dans ce fossé a permis de recueillir un lot conséquent de mobilier essentiellement céramique (355 tessons). La sigillée se compose de trois tessons appartenant tous à des récipients produits dans les ateliers de Gaule du Centre, dans la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. Les formes correspondent à une panse de coupe (type Drag. 36 probable) et à une coupe moulée Drag. 29. Cinq tessons appartiennent à des coupes en *terra nigra* de type Menez 96, dont une porte un reste de *graffito* (« A »). Ils sont associés à des fragments de panse, 1 bord de coupelle guillochée et un fond de récipient en céramique commune réductrice à pâte fine (13 tessons). La commune claire comprend 44 tessons, correspondant à des cruches à l'exception d'un bord d'écuelle. Deux petits tessons d'une cruche à engobe blanc et pâte rouge sont sans doute résiduels. On note encore un bord de mortier à grande lèvre en crochet. Ce dernier présente une pâte non classique. De teinte brun clair, riche en inclusions de quartz, elle est proche de l'aspect des productions en commune sombre et correspond peut-être à une production locale. Le lot le plus conséquent

est celui de la commune sombre tournée. Elle est à scinder en deux groupes selon la pâte. 42 tessons possèdent une pâte cuite en mode A, de teinte brune à surface interne claire et externe brun foncé souvent couverte de suie. Le dégraissant de quartz très présent donne un aspect granuleux à la surface. Les tessons restants présentent, quant à eux, une pâte très cuite de teinte gris bleuté en tranche et en surface. Pour les deux pâtes, les fragments de bord indiquent une présence majoritaire de pots à cuire dotés d'une lèvre ronde éversée, prolongeant un col courbe. La jonction de ce dernier avec la panse est soulignée par un bourrelet plus ou moins large et jouté de cannelures. L'amorce de panse est globulaire et repose sur un fond plat. Le reste du vaisselier renferme deux bords d'écuelles (bord droit et bord en collerette), une jatte à profil en S, une jatte à panse verticale et lèvre de section tréflée. 6 autres bords possèdent des lèvres arrondies et éversées provenant de pots à cuire sans précision de forme possible.

Le mobilier amphorique comprend un tesson indéterminé et 13 fragments à pâte brune striée appartenant certainement à une amphore gauloise 5 en provenance des ateliers de Gaule du Centre-Ouest (groupe de Thésée-Pouillé). Enfin, un dernier tesson possède une pâte peu cuite à grains de quartz très comparable aux productions protohistoriques (résiduel probable). Le lot est complété par 4 clous en verre et un éclat de récipient en verre de teinte bleu-vert naturel. L'ensemble du mobilier présente un faciès relativement homogène, permettant de dater le lot de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C.

Les 36 tessons recueillis en surface correspondent au même faciès.

Vignette 1 Fait 124

Le lot comprend 4 tessons antiques en commune claire et sombre, ainsi qu'un fragment de fond dans le remblai encaissant. Ce dernier présente une pâte pouvant correspondre à un récipient médiéval.

Vignette 1 Fait 126

Le mobilier recueilli ici est assez varié. Il renferme 2 scories métalliques, 2 clous en fer corrodés, 3 fragments de récipients en verre (bleu-vert naturel) et 78 tessons de céramiques. Deux d'entre eux présentent une pâte correspondant aux productions protohistoriques. Le reste du lot est de facture antique avec des éléments indiquant que la datation n'est pas antérieure à la seconde moitié du 1er siècle après J.-C.

Vignette 2 fait 115

Cette extension a permis de découvrir 25 tessons appartenant à une cruche en céramique commune claire et à une amphore de type gauloise 5 à pâte brune du Centre-Ouest, permettant de dire que le contexte n'est pas antérieur à la fin du 1er siècle après J.-C.

BAIS. Le Fresne. 2007. Inventaire mobilier

Sond	Fait	US	Age Bz	Age Fer	GR	Haut MA	M- A	Mod.	Indét.	Total	Mob. Ass.	Datation
HS		détecteur									oui	
HS		décap									oui	
?	145										oui	
1											oui	
V1	49				27				3	30	non	fin Ier ap. JC / début IIe ap. JC
v1	49	décap			2		1			3	non	mobilier hétérogène
v1	49				3				3	6		mobilier hétérogène
v1	120	sond		1	311					312	oui	antiquité
v1	120	surf			27				9	36		antiquité
v1	120				7					7	oui	IIe ap. JC
1	121				4					4		
v1	124				4					4		antiquité
v1	126			2	76					78		fin Ier-IIe s. ap JC
2											oui	
2	1				2					2	oui	Ier ap. JC
v2	115				25					25		2° moitié Ier - 3 quarts IIe ap. JC
2	125				13				2	15	oui	2ème moitié Ier ap. JC
3	2				5				2	7	non	antiquité
4	3			1	3				4	8		antiquité
4	3										oui	antiquité
7	6				1					1		
9	7				7					7	non	antiquité
9	7				1				1	2	oui	IIIe ap. JC
10											oui	
10	10				9				7	16	oui	
11											oui	antiquité
11	16				8	1			1	10		Xe-XIe siècles
11	21				1					1	oui	antiquité
13	26				28					28	non	IIe ap. JC
13	26				2					2		antiquité
14	décap			1	17					18	non	transition proto/GR?
14	27				7					7		IIe ap. JC - IIIe ap JC
14	27				63			1	1	65	oui	mobilier hétérogène
14	28				6					6		
15					2				3	5		insuffisant
18	201				7					7	non	antiquité
18	203				3					3	non	antiquité
19	127				15	1				16	oui	mobilier hétérogène

BAIS. Le Fresne. 2007. Inventaire mobilier

22	48	décp			1				1	non	Ile ap. JC
23	53	décap			19			1	20	oui	antiquité
23	53	surf			11				11	oui	Ier ap. JC
25					5				5		antiquité
25	58							2	2		insuffisant
25	60/61	décap			2				2	oui	IIIe ap. JC ?
29	88				3				3	non	antiquité
30	97				22				22		2ème moitié Ier ap. JC
31	101				29				29	non	2ème moitié Ier ap. JC
31	103			1	25				26		mobilier hétérogène
31	103	décap			17				17	oui	antiquité
31	105				12				12	oui	insuffisant
31	110				5				5		Ile / IIIe ap. JC
34	102				1				1		antiquité

Fait 145

Seul un fragment d'angle de tuile de type *tegula* est issu de ce contexte.

BIBLIOGRAPHIE

Guigon, Bardel 1989 : Guigon (Ph.), Bardel (J.-P.), « Les nécropoles mérovingiennes de bais et Visseiche (Ille-et-Vilaine), *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Bretagne*, LXVI, 299-353.

Le Boulanger 2006 : Le Boulanger (F.), Bais « Le Bourg Saint-Pair », rapport de diagnostic, INRAP, 2006.

Meuret 1993 : Meuret (J.-Cl.), Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne (des origines au Moyen-Age), *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne*, supp. N°4, 1993.

Pouille 1997 : Pouille (D.), Cesson-Sevigné « la Chapelle », Document Final de Synthèse, AFAN, 1997.

Bais. Le Fresne (Ille-et-Vilaine) 2007.
Inventaire des monnaies.

Par Paul-André Besombes
SRA Bretagne.

Monnaie antique.

Gaule.

Statère. Série au billon au cheval octopède et à l'hippocampe (?) attribuée aux Vénètes.

D/ Tête humaine à droite.

R/ Cheval androcéphale à droite, monté par une cavalière.

(1,42; ; 21,2 mm). Fragmentaire. U3/C1.

LT 6811.

Monnaies modernes et contemporaines..

Tranchée 25, 60/61 décapage.

Module du Denier Tournois.

Illisible.

(1,19 g. ; - ; 17,4 mm). U5/C2.

XVIIe siècle.

HS.

Module du Liard ?

Illisible.

((1,21 g. ; - ; 20 mm). U5/C2.

XVII-XVIIIe siècles.

HS.

Henri III (1574-1589) ou Henri IV (1610).

Liard (fragment).

D/ H.

R/ Illisible.

(0,37 g. ; - ; 13,4 mm). U5 ; C3.

Duplessis 1147 ou 1266 à 1268.

Tranchée 21, décapage.

Liard.

D/ Illisible.

R/ Trois lis posés 2 et 1.

(0,91 g. ; - ; 13,2/15 mm). U5/C5.

XVII-XVIIIe siècles.

Tranchée 10.

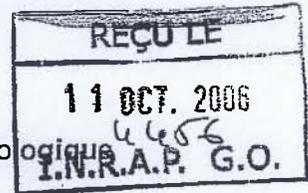
Napoléon III (1852-1870).

Cinq centimes.

(2,54 g. ; - ; 15 mm). U4/C5.

ANNEXES

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE



ARRETE n° 2006-117 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

VU la loi du 27 septembre 1941 modifiée portant réglementation des fouilles archéologiques ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 27 septembre 2006 par la commune de Bais demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé à Bais (35) route de Torcé au lieu dit Le Fresne reçue le 28 septembre 2006 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, ils se situent immédiatement à l'est d'un sanctuaire antique qui a fait l'objet d'un diagnostic du 13/03/06 au 30/03/06.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article. 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : BRETAGNE

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : Bais

Lieu-dit : Le Fresne

Cadastre : section : ZP parcelles : 8

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à Monsieur le Maire de Bais, Hôtel de Ville, B.P. 2, 35680 BAIS et à Monsieur Daniel DESRUÉS, "La Pichonnais", 35680 BAIS.

Fait à RENNES, le 6 OCT. 2005

Pour le Préfet de la région de Bretagne, préfet
d'Ille et Vilaine
Le Directeur régional des affaires culturelles

Pour le Directeur Régional
Des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPS

BAIS

25 septembre 2006



LES ROCHETTES

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2006-117
du Maire de Bais
Le Conservateur Régional
de l'Architecture

Stéphane DESCHAMPS

106

LE FRESNE

68

7

102

Deschamps
ZP 8

740

646

35

377

741

995

898

899

897

493

494

789

733

853

34

787

855

786

854

42

495

91

901

96

97

98

100

101

102

103

21

618

850

22

27

73

157

155

556

557

858

856

554

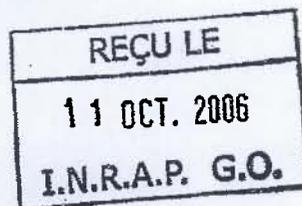
555

1/2 000

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2006-117



région : BRETAGNE

département : Ille-et-Vilaine

commune : Bais

lieu-dit : le Fresne

cadastre : section : ZP parcelles : 8

propriétaire : Monsieur Daniel Desrues.

pétitionnaire: commune de Bais

Emprise du diagnostic archéologique : 24 795 m²

Principes méthodologiques :

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie.

Si des vestiges sont détectés durant cette phase, des fenêtres complémentaires, ou surfaces tests, seront ouvertes afin de caractériser ceux-ci. La fouille partielle d'un nombre significatif de structures sera réalisée. Les tranchées, fenêtres et structures mises au jour seront topographiées, de manière à permettre l'établissement de plans à différentes échelles.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Objectifs :

Le diagnostic, doit répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental.

Fait à RENNES, le 6 OCT. 2006

Pour le Préfet de la région de Bretagne, préfet
d'Ille et Vilaine
Le Directeur régional des affaires culturelles

Pour le Directeur Régional
Des Affaires Culturelles
Le Conservateur Régional
de l'Archéologie

Stéphane DESCHAMPS

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA 05 0178 01
 Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 IDENTIFICATION

1.1 Site

Département :	ILLE ET VILAINE
Commune :	BAIS
Lieu-dit	Le Fresne
Nature du projet :	Création d'une salle polyvalente
Références cadastrales	Section ZP n°8

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	COMMUNE DE BAIS
Adresse	Hôtel de Ville – B.P. 2- 35680 BAIS
Téléphone / télécopie	
Représenté par	Son Maire

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	BRETAGNE
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00
Dossier suivi par	A. VILLARD

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n° 2006-117 émis le	6 octobre 2006
Reçu à l'Inrap le	11 octobre 2006
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	Milieu rural
Surface à traiter	24 795 m ²
Calendrier prévisionnel	Premier trimestre 2007
Responsable pressenti	Dominique POUILLE

2. PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2006-117, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive

3. CONTRAINES TECHNIQUES

Sans objet

4 . METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5 . VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- ouverture : 2 jours
- rebouchage : 2 jours

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 2 jours

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Technicien : 5 jours (traitement et étude des mobiliers)
- Technicien : 2 jours (traitement et archivage de la documentation de fouille)
- Topographe : 1 jour

5.2.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- ouverture : 2 jours
- rebouchage : 2 jours

L'Adjoint Scientifique et Technique
Michel BAILLIEU